
Mémoire en science politique[BR]- Travail écrit : "Le mouvement Youth for Climate, un mouvement "spontané". Quelles conséquences sur la mobilisation ?"[br] Analyse de la période des grèves scolaires hebdomadaires ayant eu lieu à Bruxelles du 10 janvier au 24 mai 2019[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Dumas, Alice

Promoteur(s) : Counet, Maxime

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en sciences politiques, orientation générale, à finalité spécialisée en politiques européennes

Année académique : 2019-2020

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/9944>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Le mouvement Youth for Climate, un mouvement « spontané ».
Quelles conséquences sur la mobilisation ?

-

Analyse de la période des grèves scolaires hebdomadaires
ayant eu lieu à Bruxelles du 10 janvier au 24 Mai 2019

Alice Dumas

Mémoire

Master en sciences politiques, à finalité spécialisée en politiques européennes

Année académique 2019-2020

Membres du jury:

M. Maxime COUNET (promoteur)

Pr. Dr. Catherine FALLON (lectrice)

Pr. Dr. Marc JACQUEMAIN (lecteur)

Remerciements

Je tiens à remercier du fond du coeur toutes les personnes qui m'ont permis, chacune à leur manière, de mener ce travail de fin d'étude à son terme.

En premier lieu, je tiens à remercier mon promoteur, Monsieur Maxime Counet, pour son incroyable disponibilité, sa bienveillance et ses précieux conseils.

Je souhaite également remercier mes lecteurs, le Professeur Catherine Fallon pour ses questions et remarques qui m'ont tant aidé à structurer mon travail et le Professeur Marc Jacquemain pour ses conseils d'ouvrages ô combien utiles à la réalisation de mon travail.

Je tiens ensuite à remercier tous les intervenants qui ont accepté de répondre à mes questions et sans qui je n'aurais pu réaliser ce mémoire.

Enfin, je tiens à remercier mes proches pour leur soutien tout au long de ce travail. Je souhaite adresser un merci tout particulier à ma maman pour ses multiples relectures ainsi qu'à Archibald et Lenard pour leurs encouragements quotidiens au cours des dernières semaines de rédaction.

Table des matières

Introduction	1
Méthodologie et description du terrain	2
1. La méthodologie	2
2. Le terrain	3
Partie 1: La définition du cadre théorique	5
Chapitre 1: Le répertoire d'action collective	8
1. Comment sont choisies les représentations utilisées par un collectif ?	8
a. Le répertoire disponible	9
b. La structure d'opportunité politique	9
c. Les ressources	10
2. La manifestation, une représentation très utilisée par le mouvement	12
Chapitre 2: Les choix organisationnels	13
Chapitre 3: Les formes de l'engagement	15
Chapitre 4: Les enjeux de lutte et le rapport aux politiques	17
Partie 2: Etude du mouvement Youth for Climate	19
Chapitre 5: Le répertoire d'action collective	19
5.1. Historique et mise en contexte	19
5.2. Le choix des marches hebdomadaires	21
a. Les ressources du mouvement	23
b. L'influence de la structure d'opportunité politique: de la COP 24 aux élections	28
Chapitre 6: L'organisation du mouvement	30
6.1. La création du mouvement et l'organisation interne	31
6.2. La relation entre l'équipe nationale et les sections locales	36
6.3. Les contacts avec les acteurs du réseau militant	38
Chapitre 7: Un engagement « à la carte » dans un collectif peu construit	39
7.1. De quelle manière les membres s'engagent-ils dans le mouvement ?	40
7.2. L'absence de construction de collectif	42
Chapitre 8: Un mouvement artisan aux revendications écologiques	44
8.1. Les revendications du mouvement	44
8.2. Le choix de la neutralité politique	47
Conclusion	48
Bibliographie	52

Introduction

Le 10 janvier 2019, plusieurs milliers d'étudiants du secondaire se rassemblent à Bruxelles pour réclamer une politique ambitieuse de lutte contre le réchauffement climatique. Cette marche est l'initiative du mouvement Youth for Climate, un mouvement créé quelques jours plus tôt par Anuna De Wever, une jeune flamande qui, au moyen d'une vidéo postée sur les réseaux sociaux, appelait les jeunes à se mobiliser pour le climat. Cette marche marque le début de vingt semaines de mobilisation qui rassembleront jusqu'à 35 000 jeunes dans les rues de Bruxelles. Cette mobilisation, qui prend la forme de grèves scolaires hebdomadaires, prend fin le 24 mai 2019, deux jours avant que les citoyens belges ne se rendent aux urnes.

Les membres du mouvement définissent Youth for Climate comme un mouvement « spontané »¹. Le Petit Larousse, nous apprend que le terme « spontané » est un adjectif qui désigne quelque chose « qui agit, qui se produit sans calcul, sans détour ». Nous avons voulu savoir de quelle manière cette spontanéité s'applique concrètement au mouvement. Dès lors, ce travail propose d'étudier Youth for Climate selon quatre dimensions: le répertoire d'action, les choix organisationnels, la forme de l'engagement et finalement les enjeux de lutte et le rapport au politique. Pour chacune de ces dimensions, nous tentons d'identifier où se situe le caractère « spontané » et les conséquences que cela a pu engendrer sur la mobilisation.

Ce travail est composé de deux grandes parties. Dans la première partie du travail, nous développons les concepts utiles à l'étude du mouvement. Les quatre dimensions qui guident notre analyse sont celles utilisées par Lilian Mathieu² pour dénoncer la distinction entre « anciens » et « nouveaux mouvements sociaux ». Pour l'étude du répertoire d'action, les concepts de répertoire disponible, de ressources et de structure d'opportunité politique développés par Charles Tilly et Sidney Tarrow³ nous permettront de comprendre pourquoi le mouvement a choisi de donner une forme particulière à sa mobilisation. Pour la dimension relative aux choix organisationnels, le concept de *Tyranny of Structurelessness* de Jo Freeman⁴ nous conduira à nuancer l'idée qu'un

¹ Entretien avec Antoine Poncelet, entretien avec Louise Rosoux et entretien avec Adélaïde Charlier.

² MATHIEU L., « Un militantisme qui n'a de « nouveau » que le nom », in FRÈRE B. et JACQUEMAIN M. (dir.), *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, pp. 223-240.

³ TILLY C. et TARROW S., *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2015, 402 p.

⁴ FREEMAN J., « The Tyranny of Structurelessness », *Women's studies quaterly*, 2013, vol. 41, pp. 231-246.

mouvement puisse s'organiser de manière tout à fait horizontale. Concernant la forme de l'engagement, nous utilisons le modèle de l'engagement distancié de Jacques Ion⁵. Quant aux enjeux de lutte, nous mobilisons la distinction opérée par Mathieu⁶ entre les mouvements réclamant une transformation politique fondamentale et les mouvements aux objectifs plus limités et pragmatiques. La deuxième partie de ce travail est consacrée à l'étude du mouvement en tant que telle.

Nous concluons en disant que le caractère spontané du mouvement se traduit principalement par le fait que, focalisés sur l'organisation de la mobilisation, les membres du mouvement n'ont pas consacré de temps à la construction de ce dernier ni à la production de ressources.

Méthodologie et description du terrain

Une recherche scientifique est avant tout une démarche rigoureuse pour laquelle aucune étape ne doit être laissée au hasard⁷. En effet, le choix d'une méthode de collecte de données plutôt qu'une autre peut impacter de manière significative les résultats⁸. Dès lors, chaque projet de recherche implique une réflexion méthodologique préalable et la construction d'une méthode de collecte de données adaptée à l'objectif du chercheur. La section suivante est consacrée à l'explication des choix méthodologiques posés ainsi qu'à la description du terrain.

1. La méthodologie

Puisqu'il s'agit ici de comprendre les pratiques du mouvement Youth For Climate dans un contexte particulier, une méthode qualitative est privilégiée. En effet, cette méthode met l'accent sur la manière dont un petit nombre d'acteurs interprètent un contexte et sur des expériences vécues afin

⁵ ION J., *La Fin des militants ?*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1997, 124 p.

⁶ MATHIEU L., « Un militantisme qui n'a de « nouveau » que le nom », *op. cit.*

⁷ VAN CAMPENHOUDT L. et QUIVY R., *Manuel de recherche en sciences sociales*, 4^{ème} édition, Paris, Dunod, 2011, p.15.

⁸ GRANDJEAN G., *Guide de la rédaction du mémoire*, Université de Liège, 2014, p. 60.

de comprendre certaines de leurs actions⁹. Dans le cas de ce travail, elle est fondée sur une analyse bibliographique ainsi que sur une série d'entretiens semi-directifs.

Le mouvement Youth for Climate étant un mouvement récent, il n'existe aucune littérature le concernant directement. Néanmoins, il existe de nombreux articles et ouvrages sur l'étude de la politique du conflit en général ainsi que sur la sociologie des mouvements sociaux. En particulier, la littérature consacrée à la théorie des nouveaux mouvement sociaux et à la critique de cette même théorie a constitué une ressource importante pour la construction de l'approche théorique de ce travail.

En parallèle de l'analyse de la littérature, huit entretiens semi-directifs ont été réalisés. L'avantage de ce mode d'entretien est de laisser une certaine liberté à l'interviewé dans la conduite de la discussion, ce qui peut parfois faire émerger des éléments de réponse que le chercheur n'avait pas envisagés. Pour éviter que le sujet de la discussion ne s'éloigne trop de l'objectif de l'entretien, il est toutefois nécessaire de prévoir un guide d'entretien qui comprend une série de questions ou de thèmes que l'intervieweur souhaite aborder¹⁰. Les transcriptions de ces entretiens sont disponibles en annexes de ce travail.

2. Le terrain

Etant donné l'absence de littérature consacrée directement au mouvement étudié, le travail de terrain a constitué une partie importante de la recherche. En effet, bien que la lecture de nombreux articles de presse a permis d'établir un historique du mouvement et des actions entreprises ainsi que de procéder à l'identification de certains acteurs centraux, la réalisation d'entretien auprès des acteurs concernés constituait le seul moyen de collecter des données pertinentes.

Il convient de noter que la question de recherche pose les limites spatio-temporelles du terrain étudié. Ce travail s'intéresse donc au mouvement Youth for Climate depuis sa création en Belgique jusqu'aux élections du 26 mai 2019. En effet, bien que le mouvement soit toujours actif à ce jour, la

⁹ DELLA PORTA D. et KEATING M., « How many approaches in the social sciences ? An epistemological introduction », in DELLA PORTA D. et KEATING M. (dir.), *Approaches and Methodologies in the Social Sciences: A Pluralist Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, pp. 27-28.

¹⁰ VAN CAMPENHOUDT L. et QUIVY R., *Manuel de recherche en sciences sociales, op. cit.*, p. 171.

période allant de décembre 2018 à mai 2019 est celle où le mouvement a le plus fait parler de lui en organisant des grèves scolaires hebdomadaires ainsi que d'autres actions plus ponctuelles. De plus, seules les actions menées à Bruxelles par la section nationale du mouvement sont étudiées. Ainsi, bien que les relations entre la section nationale et les sections locales soient abordées dans le cadre de l'étude de l'organisation interne du mouvement, l'étude du fonctionnement interne de ces sections locales et les actions entreprises par celles-ci ne font pas partie de l'objet de ce mémoire.

En tenant compte de ces limites, deux entretiens exploratoires ont été réalisés avec des membres du mouvement Youth for Climate afin de tester le guide d'entretien et d'identifier les acteurs avec lesquels le mouvement a interagi et avec lesquels il serait pertinent de s'entretenir. Ensuite, cinq entretiens ont été menés avec des membres de Youth for Climate et des acteurs extérieurs avec lesquels le mouvement a interagi. Enfin, pour clôturer la collecte de données, un entretien confirmatoire a été réalisé avec Adélaïde Charlier, initiatrice du mouvement en Wallonie. Ce dernier entretien a permis de confirmer certaines hypothèses et de répondre aux interrogations soulevées par les entretiens précédents.

Tous les acteurs interrogés ayant donné leur accord pour être identifiés, la liste ci-dessous énumère chronologiquement les entretiens réalisés:

- Entretien exploratoire avec Antoine Poncelet, membre de la section liégeoise de Youth for Climate
- Entretien exploratoire avec Louise Rosoux, membre de la section nationale du mouvement Youth for Climate
- Entretien avec Jean-Pascal Van Ypersele, climatologue et co-président du Panel Climat
- Entretien avec Juliette Boulet, porte-parole de Greenpeace Belgique
- Entretien avec Toon Lambrechts, membre de la section nationale du mouvement Youth for Climate
- Entretien avec Augustin Crespin, ancien membre de la section nationale du mouvement Youth for Climate
- Entretien avec Stéphanie Wyard, porte-parole de Jean-Luc Crucke, ministre wallon du Climat lors de la période étudiée
- Entretien confirmatoire avec Adélaïde Charlier, membre de la section nationale du mouvement Youth for Climate

En raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, seuls les deux premiers entretiens ont pu être réalisés en présentiel. Les entretiens suivants ont tous été menés de manière virtuelle, par vidéo-conférence ou par téléphone.

Partie 1: La définition du cadre théorique

Malgré l'importance de la littérature consacrée à l'étude des mouvements sociaux, il n'existe aucun accord sur la définition même de l'objet d'étude, à savoir les « mouvements sociaux »¹¹. En effet, en fonction du courant de recherche, différents éléments sont mis en exergue: le contenu des revendications et leur(s) cible(s), les acteurs qui composent le mouvement social et la manière dont ils s'organisent ou encore les modes opératoires utilisés par les mouvements sociaux. Le seul point commun de toutes ces définitions, c'est la volonté des mouvements sociaux de provoquer ou d'empêcher un changement¹². Ainsi, en réclamant des mesures politiques ambitieuses pour lutter contre le réchauffement climatique, Youth for Climate cherche bien à provoquer un changement¹³. Dès lors, ce travail ne tentera pas de donner une définition précise de ce qu'est un mouvement social et préférera se référer à la notion de *contentious politics* (politique du conflit) développée par Charles Tilly et Sidney Tarrow et définie dans leur ouvrage *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*¹⁴.

La notion de *contentious politics* se veut plus englobante et cherche à dépasser les divisions artificielles entre mouvement social, révolution, lutte nationaliste, ou simple regroupement momentané d'acteurs hétérogènes recherchant le même objectif pour des raisons parfois très différentes¹⁵. En effet selon Tilly et Tarrow, il n'est pas toujours aisé de faire la distinction entre deux formes de politique du conflit (un mouvement social peut par exemple mener à une

¹¹ FILLIEULE O., « De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ? », *Politique et Sociétés*, 2009, vol. 28, no. 1, pp. 15-36.

¹² *Ibid.*, p. 21.

¹³ Il s'agit ici du message général porté par le mouvement, nous reviendrons plus en détails sur les revendications du mouvement dans la suite de ce travail.

¹⁴ TILLY C. et TARROW S., *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution, op. cit.*

¹⁵ MATHIEU L., « Des mouvements sociaux à la politique contestataire : les voies tâtonnantes d'un renouvellement de perspective », *Revue française de sociologie*, 2004, vol. 45, no. 3, p. 568.

révolution) et on retrouve des mécanismes similaires dans chacune d'elles. De ce point de vue, la mobilisation d'un mouvement social n'est donc qu'une forme particulière de politique du conflit.

La politique du conflit se situe à la rencontre de trois éléments: l'action collective, le conflit et la politique¹⁶. L'action collective se définit comme étant « la coordination des efforts au nom d'intérêts ou de programmes partagés »¹⁷. Le conflit est une situation dans laquelle une exigence posée par une partie porte atteinte aux intérêts d'une autre partie¹⁸. Enfin l'élément politique exige qu'un représentant de l'Etat soit directement ou indirectement impliqué dans le conflit¹⁹. Le fait que l'Etat, ou au moins un de ses niveaux soit impliqué dans le conflit, soit en tant que destinataire soit en tant qu'arbitre a pour conséquence de placer les autres acteurs en position de faiblesse. En effet, l'Etat est le seul à pouvoir édicter des règles pour encadrer les conflits et dispose de moyens de coercition important. Il peut également choisir de soutenir certains acteurs ou au contraire, de réprimer certaines luttes.

Comme nous le verrons plus loin, Youth for Climate regroupe un certain nombre de membres actifs et a réuni plusieurs milliers de personnes lors de chacune de ses actions. Il s'agit donc bien d'une action collective. L'élément de conflit est également présent puisque le mouvement exige des dirigeants politiques que ceux-ci adoptent une nouvelle priorité: la lutte contre le réchauffement climatique. Enfin, puisque les revendications s'adressent directement aux dirigeants politiques, l'Etat se retrouve impliqué dans le conflit. Dès lors, la mobilisation de Youth for Climate constitue bien une forme de politique du conflit. Pour une question de simplicité rédactionnelle, nous choisissons cependant de qualifier Youth for Climate de « mouvement ». Le terme étant ici utilisé au sens donné par Le Petit Larousse d'« action collective visant à un changement ».

Ce travail propose d'étudier le mouvement Youth for Climate selon quatre dimensions: le répertoire d'action collective, les choix organisationnels, les formes de l'engagement, et les enjeux de luttes. Ces quatre dimensions sont celles utilisées par Lilian Mathieu²⁰ pour démontrer que la distinction opérée entre « anciens » et « nouveaux mouvements sociaux » n'est pas pertinente. Les théories des

¹⁶ TILLY C. et TARROW S., *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution, op.cit.*, p. 27.

¹⁷ *Ibid.*, p. 27.

¹⁸ *Ibid.*, p. 27.

¹⁹ *Ibid.*, p. 28.

²⁰ MATHIEU L., « Un militantisme qui n'a de « nouveau » que le nom », *op. cit.*

nouveaux mouvements sociaux, développées dans les années 70, notamment par Alain Touraine²¹ et Alberto Melucci²² défendent l'idée selon laquelle l'engagement militant et les mouvements sociaux en général seraient en pleine mutation. Les caractéristiques principales de ces nouveaux mouvements sociaux seraient les suivantes²³:

- l'identité du mouvement social ne repose plus sur les clivages de classes traditionnels mais sur un sentiment d'appartenance plus limité ;
- le mouvement repose sur une forme de mobilisation beaucoup plus souple et respectueuse de l'autonomie des individus. Cela va de pair avec des formes d'organisations horizontales et « en réseau » ;
- le mouvement a recours à des représentations innovantes et créatives ;
- un nouveau rapport au politique: le mouvement ne cherche pas à conquérir le pouvoir mais tente de politiser des enjeux, souvent culturels ou « post-matérialistes » tels que l'écologie, la lutte féministe, les revendications humanitaires ou pacifistes.

En réalité, plutôt que d'être envisagées comme deux formes de mouvements sociaux qui se sont succédées dans le temps, « anciens » et « nouveaux mouvements sociaux » doivent plutôt être considérés comme deux idéaux-types²⁴. En effet, Mathieu démontre par plusieurs exemples que l'on retrouve à toutes les époques des mouvements sociaux avec des caractéristiques de l'un ou l'autre modèle. Dès lors, l'auteur distingue deux pôles pour chacune des quatre dimensions: celui associé, à tort donc, aux « anciens » mouvements sociaux et celui des « nouveaux mouvements sociaux ». Ainsi, en ce qui concerne le répertoire d'action, l'auteur distingue les formes de mobilisations traditionnelles (manifestations, grèves, pétitions, etc.) des représentations plus spectaculaires, artistiques basées sur l'humour ou la provocation. Pour les choix organisationnels, c'est la structure verticale, rigide et bureaucratique qui s'oppose à l'organisation informelle, horizontale et dans laquelle les décisions sont prises au consensus. Les formes de l'engagement opposent le modèle du militantisme affilié au modèle de l'engagement distancié²⁵. Quant aux

²¹ TOURAINE A., *La Voix et le Regard*, Paris, Seuil, 1978, 320 p.

²² MELUCCI A., « The New Social Movements: A Theoretical Approach », *Social Science Information*, 1980, vol. 19, no. 2, 1980, pp. 199-226.

²³ CHABANET D., « Nouveaux mouvements sociaux », in FILLIEULE O., MATHIEU L. et PÉCHU C. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2009, pp.371-378.

²⁴ MATHIEU L., « Un militantisme qui n'a de « nouveau » que le nom », *op. cit.*

²⁵ La notion d'engagement distancié sera abordée plus en détails dans une autre section de ce travail. Néanmoins, nous pouvons déjà renvoyer le lecteur à l'ouvrage fondateur de ce concept: ION J., *La Fin des militants ?*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1997, 124 p.

enjeux de lutte, Mathieu fait la différence entre d'une part les mouvements portant des revendications idéologiques qui cherchent à provoquer une transformation totale du système social et cherchant à entrer dans le système politique pour continuer la lutte, et d'autre part les mouvements défendant des causes beaucoup plus limitées, avec des objectifs plus pragmatiques et moins radicaux et se tenant plus à l'écart du monde politique.

Puisqu'il n'est pas pertinent de parler en termes d'« ancien » et de « nouveau »²⁶, l'objectif de ce travail n'est donc pas de déterminer si le mouvement Youth for Climate se rapproche de l'un ou l'autre des modèles mais plutôt d'utiliser les quatre dimensions comme quatre grands piliers d'analyse qui guideront notre étude du mouvement. Ainsi, après avoir développé les concepts utiles pour chacune de ces quatre dimensions dans une partie théorique, la deuxième partie de ce travail s'attardera à comprendre comment ces quatre éléments (répertoire d'action, organisation, modèle de l'engagement et enjeux de lutte et rapport au politique) s'articulent dans le cas du mouvement Youth for Climate.

Chapitre 1: Le répertoire d'action collective

Afin de rendre publiques leurs revendications, les militants ont recours à des représentations.

« Les représentations sont des modalités relativement familières et standardisées auxquelles fait appel un ensemble d'acteurs politiques pour adresser une revendication collective à un autre ensemble d'acteurs politiques. »²⁷. Parmi les représentations les plus utilisées on peut par exemple citer la manifestation, la pétition, le lobbying, le sit-in, le boycott, etc.

1. Comment sont choisies les représentations utilisées par un collectif ?

Un groupe de militants peut choisir de n'avoir recours qu'à un seul modèle de représentations ou au contraire de combiner plusieurs modèles de représentations. Le choix des représentations et l'évolution de la forme donnée à l'action collective dépend de plusieurs facteurs. Parmi ceux-ci, le

²⁶ MATHIEU L., « Un militantisme qui n'a de « nouveau » que le nom », *op. cit.*

²⁷ TILLY C. et TARROW S., *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, *op. cit.*, p. 38.

répertoire disponible, la structure d'opportunité politique et les ressources des militants²⁸ ont un impact important et méritent d'être explicités.

a. Le répertoire disponible

Le répertoire est l'ensemble des représentations qui, dans un lieu et une époque donnés, sont connues et accessibles par un certain nombre d'acteurs politiques²⁹. Ainsi, quand un groupe décide de se mobiliser, il va choisir parmi toutes les représentations qu'il connaît celle(s) qu'il estime être le(s) plus efficace(s) pour porter ses revendications. Au sein d'un répertoire, certaines représentations sont qualifiées de « modulaires »³⁰, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un modèle de représentations très répandu qui peut être adapté à énormément de situations. C'est notamment le cas de la manifestation, représentation très utilisée par le mouvement Youth for Climate.

b. La structure d'opportunité politique

La structure d'opportunité politique est « l'ensemble des caractéristiques d'un régime ou de ses institutions (par exemple des divisions au sein de la classe dominante) qui, à un moment donné, facilitent ou au contraire entravent l'action collective de certains acteurs politiques »³¹. En d'autres termes, il s'agit de tous les traits propres à un régime politique qui vont influencer les militants dans leur décision de démarrer ou non une mobilisation, et avec quelles représentations.

Charles Tilly et Sidney Tarrow identifient six grandes caractéristiques d'un régime politique qui peuvent influencer le déroulement d'une action collective³²:

- le nombre de centres de pouvoir autonomes au sein du régime
- le degré d'ouverture du régime à de nouveaux acteurs
- le niveau de stabilité de l'alignement politique au moment de l'action collective
- la disponibilité d'alliés influents pour l'une ou l'autre des parties au conflit
- la manière dont le régime réprime ou facilite les revendications collectives
- un changement décisif de l'un de ces cinq éléments

²⁸ FILLIEULE O., *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presse de Sciences Po, 1997, p. 205.

²⁹ TILLY C. et TARROW S., *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, op. cit., p. 38.

³⁰ *Ibid.*, p. 40.

³¹ *Ibid.*, p. 100.

³² *Ibid.*, p. 112.

Dès lors, il importe de s'attarder quelque peu sur l'étude de cette structure et donc sur le régime politique pour comprendre comment et pourquoi un collectif militant a choisi une représentation plutôt qu'une autre. Néanmoins, plus que les caractéristiques objectives de ce régime, c'est la manière dont celles-ci sont perçues par les militants comme constituant des opportunités ou des menaces qui va façonner l'action collective³³. En effet, si un collectif se mobilise, c'est pour lutter contre quelque chose qu'il perçoit comme une menace. La manière dont il choisit de se mobiliser dépend quant à elle de plusieurs facteurs mais il est clair que certaines caractéristiques du régime politique vont influencer ce choix parce qu'elles sont considérées par les militants soit comme des opportunités, soit comme des menaces ou des contraintes³⁴.

Dans un régime démocratique, certaines formes de conflit sont institutionnalisées, certaines sont illégales mais tolérées tandis que d'autres sont illégales et réprimées³⁵. Il y a donc une distinction entre « conflit contenu » et « conflit transgressif »³⁶. Un conflit contenu se caractérise par des moyens d'action autorisés ou au moins tolérés par le régime en place. A l'inverse, un conflit transgressif est un conflit dans lequel les militants ont recours à des formes illégales de contestation. Dès lors, en choisissant une forme de mobilisation tolérée plutôt qu'une forme de mobilisation illégale, ou inversement, les militants savent qu'ils ne vont pas provoquer la même réaction de la part de l'Etat. Il arrive cependant que dans un conflit contenu, les militants aient à un moment donné recours à des moyens d'action illégaux. La limite entre conflit contenu et conflit transgressif n'est donc pas toujours clairement établie³⁷.

c. Les ressources

La mise en oeuvre d'une action collective implique la disponibilité de ressources préalables. Néanmoins, le concept de ressources est une des notions les moins développées dans l'étude des

³³ GOLDSTONE J.A. et TILLY C., « Threat (and Opportunity) : Popular Action and State Response in the Dynamics of Contentious Action », in AMINZADE R. R. et al. (eds), *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, pp. 179-194.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ TILLY C. et TARROW S., *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, *op. cit.*, p. 117.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*, p. 118.

mouvements sociaux³⁸. Ainsi, « de manière tautologique, les ressources ne sont jamais définies autrement que comme les éléments divers nécessaires à l'action »³⁹. De nombreux auteurs ont d'ailleurs tenté de classer les ressources mobilisables par un mouvement social. C'est ainsi que McCarthy et Edwards proposent par exemple de distinguer ressources matérielles, culturelles, humaines, informationnelles, morales et socio-organisationnelles⁴⁰.

Cependant, si l'on cherche à identifier les ressources dont dispose un mouvement, telle ou telle typologie n'est pas aussi utile que ces trois grands principes⁴¹:

- Tout est susceptible de devenir une ressource. Par conséquent, aucun groupe n'est totalement dépourvu de ressources ;
- Si des ressources doivent impérativement exister avant la création de l'action, d'autres ressources peuvent et doivent être produites pendant la mobilisation. En effet, si l'on veut éviter que la mobilisation ne s'essouffle, il faut notamment maintenir l'engagement des militants actifs, recruter de nouveaux militants, gérer les conflits internes, trouver des alliés ou encore collecter des fonds⁴². « C'est pourquoi les responsables sont contraints d'équilibrer deux sortes d'activité parfois antagoniques : d'un côté, la lutte collective ; de l'autre, la construction de l'organisation et de ses moyens d'existence. »⁴³
- Les ressources n'existent que si elles sont perçues comme telles par le groupe. Une ressource n'a donc pas de valeur objective mais ne vaut que parce qu'elle est perçue subjectivement par le groupe comme un avantage tactique pouvant servir son action⁴⁴.

Sur base de ces trois concepts (répertoire d'action, structure d'opportunité politique et ressources), nous nous attarderons dans la deuxième partie de ce travail à comprendre comment la campagne de

³⁸ PIERRU E., « Organisations et ressources », in AGRIKOLIANSKY E., SOMMIER I. et FILLIEULE O. (dir), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2010, p. 35.

³⁹ LAPEYRONNIE D., « Mouvements sociaux et action politique: Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources ? », *Revue française de sociologie*, 1988, vol. 24, no. 4, p. 603.

⁴⁰ MCCARTHY J. D. et EDWARDS B., « Resources and Social Movements Mobilization », in SNOW D. A., SOULE S. A. et KRIESI H. (dir.), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Oxford, Blackwell Publishing, 2004, pp. 116 - 152.

⁴¹ PIERRU E., « Organisations et ressources », *op. cit.*, p. 35.

⁴² TILLY C. et TARROW S., *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, *op. cit.*, p. 139.

⁴³ *Ibid.*, p.139.

⁴⁴ PIERRU E., « Organisations et ressources », *op. cit.*, p. 35.

mobilisation du mouvement Youth for Climate a été construite et a évolué au cours de la période étudiée.

2. La manifestation, une représentation très utilisée par le mouvement

Bien que le mouvement Youth for Climat ait eu recours à d'autres représentations, la manifestation est celle qui a été principalement utilisée par le mouvement puisque, du 10 janvier au 24 mai 2019, le mouvement a organisé de manière hebdomadaire des marches à Bruxelles et dans d'autres villes du pays. Une manifestation se définit comme étant une « occupation momentanée par plusieurs personnes d'un lieu ouvert public ou privé et qui comporte directement ou indirectement l'expression d'opinions politiques »⁴⁵. Une manifestation peut donc prendre des formes très diverses telles qu'un défilé, un rassemblement statique dans un lieu ouvert ou fermé, un sit-in ou une barricade, voire même combiner plusieurs de ces formes.

Toutefois, bien que la manifestation soit une représentation modulaire qui peut être utilisée et adaptée à bien des situations⁴⁶, certaines questions peuvent être posées dans tous les cas étudiés⁴⁷:

- Quel est le statut légal de la manifestation ?
- Quelles sont les caractéristiques morphologiques de la manifestation ? (nombre de manifestants, forme manifestation, etc.)
- Qui appelle à manifester ?
- Quel est le profil des manifestants ?
- Quelles sont les revendications et à qui s'adressent-elle ?
- Comment la manifestation s'est-elle déroulée et comment a-t-elle été encadrée ?

Ces questions renvoient à l'étude du mouvement de manière plus générale et notamment à la manière dont il s'organise sur le plan interne.

⁴⁵ FILLIEULE O., *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, op. cit., p. 44.

⁴⁶ TILLY C. et TARROW S., *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, op. cit., p. 40.

⁴⁷ FAVRE P., « Manifestation », in FILLIEULE O., MATHIEU L. et PÉCHU C. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2009, pp. 341-348.

Chapitre 2: Les choix organisationnels

Bien qu'elle constitue en elle-même une ressource⁴⁸ et aurait donc pu être abordée dans le point précédent, « l'organisation est une dimension essentielle de l'action collective ainsi qu'une condition pour sa réussite et sa continuité dans le temps »⁴⁹ et mérite donc que l'on s'y attarde plus longuement. Lilian Mathieu distingue d'une part, les structures verticales, hiérarchiques, et bureaucratiques des mouvements traditionnels et d'autre part, les structures horizontales et souples des « nouveaux mouvements sociaux »⁵⁰. En effet, comme l'ont montré nombres d'études sur les mouvements altermondialistes ces dernières années⁵¹, ce type de mouvements rejette l'institutionnalisation et la centralisation du pouvoir qui caractérisent les mouvements traditionnels et favorise des modes d'organisation dans lesquels chacun a droit à la parole et où les décisions sont prises collectivement.

Cette souplesse se retrouve aussi dans les liens qui unissent les organisations entre elles. En effet, contrairement aux groupes militants traditionnels qui sont ancrés dans une structure nationale hiérarchique elle-même incluse dans un réseau idéologique représenté sur la scène politique⁵², les « nouveaux mouvements sociaux » sont reliés entre eux par des liens horizontaux et souvent éphémères, dans un réseau ouvert et extensible⁵³. La souplesse et le caractère informel du réseau permettent toutes sortes de configurations afin de faciliter la coordination de différents acteurs dans l'organisation d'actions sur le terrain. Ainsi, on peut une fois de plus donner l'exemple du réseau altermondialiste qui rassemble toute une série d'organisations et de groupements parfois très différents (comme par exemple des groupes écologiques, des syndicats, des militants sociaux ou des

⁴⁸ PIERRU E., « Organisations et ressources », *op. cit.*, p. 34.

⁴⁹ SEDDA P., « Les nouvelles politiques du conflit », *Variations*, 2017, no. 20, p. 3.

⁵⁰ MATHIEU L., « Un militantisme qui n'a de « nouveau » que le nom », *op. cit.*

⁵¹ Voir notamment: ANCELOVICI M., « Occupy Montreal and the Politics of Horizontalism », in ANCELOVICI M., DUFOUR P. et NEZ H. (dir.), *Street Politics in the Age of Austerity. From the Indignados to Occupy*, Amsterdam, Amsterdam University Press, coll. « Protest and Social Movements », 2016, pp. 175-202.

LEACH D. K., « Culture and the Structure of Tyrannylessness », *The Sociological Quarterly*, 2013, vol. 54, no. 2, pp. 181-191.

DURAND C., « Le mouvement altermondialiste : de nouvelles pratiques organisationnelles pour l'émancipation », *Mouvements*, 2005, vol. 5, no. 42, pp. 103-114.

⁵² ION J., *La Fin des militants ?*, *op. cit.*, p. 35.

⁵³ ION J., FRANGUIADAKIS S. et VIOT P., *Militer aujourd'hui*, Paris, Autrement, coll. CEVIPOF, 2005, p. 52.

groupes de défense des droits LGBT) mais qui décident de collaborer sur un projet qui correspond aux objectifs de chacun⁵⁴.

Le caractère informel de la structure s'explique aussi par une autre caractéristique de ces mouvements: la priorité qui est donnée à l'action⁵⁵. En effet, par soucis d'efficacité, ces mouvements militants cherchent à avoir le minimum de contraintes organisationnelles et ne veulent pas perdre de temps avec des questions administratives. En conséquence, ils consacrent souvent peu de temps à la mise en place d'une structure et de règles de fonctionnement qui assureront leur pérennité.

Néanmoins, si le mouvement Youth for Climate se définit comme « spontané »⁵⁶ et sans leaders⁵⁷, il est erroné de croire en l'absence totale de structure. En effet, comme le notait Jo Freeman dans son célèbre article *Tyranny of Structurelessness*:

« Contrary to what we would like to believe, there is no such thing as a structureless group. Any group of people of whatever nature that comes together for any length of time for any purpose will inevitably structure itself in some fashion. The structure may be flexible; it may vary over time; it may evenly or unevenly distribute tasks, power and resources over the members of the group. But it will be formed regardless of the abilities, personalities, or intentions of the people involved. The very fact that we are individuals, with different talents, predispositions, and backgrounds makes this inevitable. »⁵⁸

Par conséquent, « the idea of “structurelessness” does not prevent the formation of informal structures, only formal ones »⁵⁹. Ainsi, selon Freeman le principal problème de ces structures non-officielles est d'entraîner la création d'une élite illégitime et incontrôlable (puisque non-choisie par

⁵⁴ FILLIEULE O. et al., « L'altermondialisation en réseaux. Trajectoires militantes, multipositionnalité et formes de l'engagement: les participants du contre-sommet du G8 d'Évian », *Politix*, 2004, vol. 17, no. 68, pp. 13-48.

⁵⁵ ION J., FRANGUIADAKIS S. et VIOT P., *Militer aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 51.

⁵⁶ Entretien avec Louise Rosoux

⁵⁷ Entretien avec Louise Rosoux et entretien avec Toon Lambrecht.

⁵⁸ FREEMAN J., « The Tyranny of Structurelessness », *op. cit.*, p. 232.

⁵⁹ *Ibid.*

l'ensemble du groupe), ce qui peut engendrer de la frustration chez les autres membres. Pour l'auteure, un groupe dirigé par une structure informelle ne peut fonctionner que dans les rares cas où les quatre conditions suivantes sont réunies⁶⁰: l'objectif du groupe est la réalisation d'une action concrète et bien définie, le groupe compte peu de membres (environ cinq) et est homogène, la communication entre les membres est permanente et enfin, le degré de spécialisation des membres est faible, de sorte qu'aucun d'eux ne soit irremplaçable.

Un autre problème lié à l'horizontalité et au caractère informel de ces structures concerne l'efficacité du mouvement à mettre en place des actions. En effet, selon Ion, il est assez difficile de concilier l'objectif d'efficacité avec un mode d'organisation dans lequel chacun a droit à la parole et où les décisions sont prises collectivement⁶¹. En effet, le consensus est parfois difficile voire impossible à atteindre, ce qui peut retarder ou même empêcher la prise de décision et donc la mise en oeuvre d'une action. Ce problème est également souligné par Alberto Melucci⁶², pour qui la diffusion du pouvoir entre un très grand nombre d'individus mais aussi une mauvaise division du travail et l'absence de fonctions déterminées rendent ce modèle d'organisation peu efficace. De plus, si la flexibilité et la grande solidarité entre les membres du réseau ou de l'organisation permet de mobiliser rapidement un grand nombre d'individus, ces groupes ont, selon lui, beaucoup de difficultés à maintenir des objectifs à long terme.

Dans la deuxième partie de ce travail, nous nous pencherons donc sur l'étude de la structure officielle et informelle du mouvement Youth for Climate et chercherons à déterminer quelles ont été les conséquences de ce mode d'organisation sur la campagne de mobilisation.

Chapitre 3: Les formes de l'engagement

Tout action collective contestataire commence par la mobilisation d'un groupe d'individus⁶³. Si la mobilisation peut prendre différentes formes⁶⁴, il en est de même de l'engagement des individus une

⁶⁰ *Ibid.*, pp. 239-240.

⁶¹ ION J., FRANGUIADAKIS S. et VIOT P., *Militer aujourd'hui*, op. cit., p. 65.

⁶² MELUCCI A., « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques », *Lien social et Politiques*, 2016, no. 75, pp. 174.

⁶³ TILLY C. et TARROW S., *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, op. cit., p. 159.

⁶⁴ *Ibid.*

fois mobilisés. Ainsi, Mathieu distingue le militantisme classique du modèle de l'engagement distancié⁶⁵, développé par Jacques Ion⁶⁶. Dans le modèle classique d'engagement, le militant joue un rôle prédéfini et formaté au sein d'une masse militante anonyme et uniforme qui s'inscrit dans un réseau idéologique pré-existant. C'est d'ailleurs l'importance de cette masse unifiée qui donne sa force au mouvement. Dès lors, le « nous », l'unité du collectif est mise en avant par de nombreux rites et symboles cherchant à marquer l'adhésion des membres au collectif (cartes de membre, assemblées générales, fête annuelle, uniformes, etc.)⁶⁷. Ce modèle exige des militants un engagement à temps plein ainsi qu'une dévotion totale au collectif et à la cause défendue⁶⁸.

A l'inverse selon Ion, l'engagement distancié ou affranchi est beaucoup plus ponctuel et limité. La limite entre vie privée et vie militante est beaucoup plus nette et les militants sont libres de choisir leur degré d'engagement (ce que Ion appellera plus tard le militantisme « à la carte »⁶⁹). De même, cette distinction entre vie privée et vie militante implique que les militants sont libres d'adhérer à des organisations parfois très différentes, qui n'appartiennent pas toujours au même réseau⁷⁰. De manière générale, une place importante est donnée à l'individualité des membres, au détriment du « nous » et de la construction de l'identité collective (ce qui se manifeste par l'affaiblissement des marques d'adhésion et d'appartenance)⁷¹. En effet, le mouvement puise une partie de ses ressources dans les compétences privées de chacun de ses membres (par exemple, la compétence d'un membre à communiquer avec les médias, à créer un site internet, à gérer des comptes ou encore, son carnet d'adresse)⁷². Dès lors, ce n'est plus la puissance de la masse unifiée et anonyme qui donne sa force au collectif mais plutôt le degré de compétence de ses adhérents, qui ont parfois des profils très différents. Ainsi, en résumé:

« Le modèle distancié suppose quant à lui des individus déliés de leurs appartenances, valorisant des ressources personnelles, se mobilisant ponctuellement sur des objectifs

⁶⁵ MATHIEU L., « Un militantisme qui n'a de « nouveau » que le nom », *op. cit.*, p. 233.

⁶⁶ ION J., *La Fin des militants ?*, *op. cit.*

⁶⁷ *Ibid.*, p. 57.

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ ION J., FRANGUIADAKIS S. et VIOT P., *Militer aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 58.

⁷⁰ ION J., *La Fin des militants ?*, *op. cit.*, p. 50.

⁷¹ *Ibid.*, p. 59.

⁷² *Ibid.*, p. 62.

limités pour une durée déterminée, privilégiant l'action directe et l'efficacité immédiate même restreinte. »⁷³

Toutefois, il ne faut pas oublier que, plutôt que deux modèles qui se sont succédés dans le temps, ces deux modèles d'engagement représentent deux idéaux-types envisagés comme les deux pôles d'un continuum et que chaque personne engagée dans un collectif militant se situe quelque part entre ces deux pôles⁷⁴. Dès lors, l'objectif ici n'est pas de déterminer de quel modèle d'engagement se rapprochent le plus les membres du mouvement Youth for Climate, mais simplement d'identifier quelles caractéristiques de l'un et l'autre des modèles s'appliquent à l'engagement des jeunes du mouvement. De plus, sans chercher à établir un profil complet du militant Youth for Climate, nous nous intéresserons à la question de savoir qui peut être membre du mouvement et comment sont recrutés les membres, ce qui nous permettra de comprendre comment est envisagé le collectif.

Chapitre 4: Les enjeux de lutte et le rapport aux politiques

Comme mentionné précédemment, on ne peut parler de politique du conflit que si l'Etat est impliqué d'une manière ou d'une autre dans le conflit⁷⁵. Chaque acteur entretient donc forcément des relations avec les représentants de l'Etat. Néanmoins, alors que les mouvements traditionnels cherchaient à intégrer le système politique ou à y être représenté directement (via la création d'un parti par exemple), le modèle de collectif mis en évidence par la théorie des « nouveaux mouvements sociaux » se caractérise par une prise de distance avec la sphère politique⁷⁶. En effet, « la sphère politique n'apparaît plus comme le prolongement « naturel » de luttes militantes quelles qu'elles soient »⁷⁷ et les militants considèrent plutôt le monde politique comme un interlocuteur nécessaire qui a le pouvoir de soutenir les revendications, mais qui peut aussi réprimer la contestation. Ainsi, l'Etat doit à la fois être envisagé comme adversaire et partenaire par le groupe militant⁷⁸.

⁷³ *Ibid.*, p. 100.

⁷⁴ MATHIEU L., « Un militantisme qui n'a de « nouveau » que le nom », *op. cit.*, p. 235.

⁷⁵ TILLY C. et TARROW S., *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, *op. cit.*, p. 28.

⁷⁶ MATHIEU L., « Un militantisme qui n'a de « nouveau » que le nom », *op. cit.*, p. 238.

⁷⁷ ION J., FRANGUIADAKIS S. et VIOT P., *Militer aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 128.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 24.

Mathieu souligne également deux logiques différentes en ce qui concerne les enjeux de lutte⁷⁹. En effet, alors que les mouvements sociaux traditionnels militent pour la défense d'une idéologie et prônent une transformation complète du système⁸⁰, les enjeux de lutte des « nouveaux mouvements sociaux » sont beaucoup plus limités. En effet, bien que ces mouvements cherchent évidemment à provoquer un changement global à long terme, ils veulent également obtenir des résultats concrets sur le court terme et se fixent donc des objectifs plus pragmatiques⁸¹.

Le recours à ce genre d'actions concrètes s'explique également par le caractère universel et extrêmement général du message véhiculé par le mouvement⁸²: message environnemental, défense des droits de l'homme, lutte contre la mondialisation et le capitalisme, etc. Il est en effet plus facile de lutter à petite échelle contre un impact visible de ce qui est dénoncé par le message global⁸³. C'est ainsi par exemple que le mouvement Occupy Our Home, qui s'inscrit dans la mouvance altermondialiste, dénonce les dérives du capitalisme en occupant pendant plusieurs jours voire plusieurs semaines la maison d'une personne menacée d'expulsion par sa banque jusqu'à ce que celle-ci accepte de renégocier le prêt immobilier⁸⁴.

Dans la deuxième partie de ce travail, nous nous pencherons donc sur la nature des revendications du mouvement Youth for Climate et sur la question de savoir à qui elles sont adressées. Ensuite, nous analyserons la manière dont le mouvement se positionne par rapport à la sphère politique et quelles ont été les interactions entre les deux.

⁷⁹ MATHIEU L., « Un militantisme qui n'a de « nouveau » que le nom », *op. cit.*, p. 237.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 237.

⁸¹ ION J., FRANGUIADAKIS S. et VIOT P., *Militer aujourd'hui*, *op. cit.*, pp. 6-7.

⁸² *Ibid.*, p. 102.

⁸³ *Ibid.*, p. 135.

⁸⁴ MANILOV M., « Occupy at One Year: Growing the Roots of a Movement », *The Sociological Quarterly*, 2013, vol. 54, no. 2, pp. 206-213.

Partie 2: Etude du mouvement Youth for Climate

Chapitre 5: Le répertoire d'action collective

5.1. Historique et mise en contexte

La fin de l'année 2018 est marquée par de nombreuses actions citoyennes réclamant une politique climatique plus ambitieuse. Cette mobilisation a pour but de mettre la pression sur les dirigeants politiques belges et européens et de les pousser à prendre des engagements lors de la COP 24 qui a lieu à Katowice du 2 au 15 décembre 2018. Ainsi, on peut par exemple citer les rassemblements mensuels organisés sur l'esplanade du Parlement Européen par Rise for Climate Belgium⁸⁵, différentes actions de désobéissances civiles menées par le collectif Act for Climate Justice^{86,87} ou encore la grande marche « Claim the Climate » organisée par la Coalition Climat et Climate Express le 2 décembre 2018 qui a rassemblé 75.000 personnes dans les rues de Bruxelles⁸⁸.

C'est dans ce contexte de mobilisation citoyenne qu'est né le mouvement Youth for Climate, également inspiré par Greta Thunberg. Cette dernière participera d'ailleurs à l'une des marches organisées par le mouvement belge⁸⁹. Greta Thunberg est une jeune militante suédoise qui décide, le 21 août 2018 (jour de la rentrée scolaire en Suède), de démarrer une « grève scolaire pour le climat » et siège quotidiennement devant le Parlement suédois jusqu'aux élections nationales du 9 septembre 2018⁹⁰. Par la suite, elle lance le mouvement des Fridays for Future et invite les jeunes du monde entier à se mobiliser pour le climat via des grèves scolaires hebdomadaires⁹¹. C'est ainsi

⁸⁵ COALITION CLIMAT, « Communiqué de presse: 1000 citoyens manifestent devant le Parlement européen pour le Climat », *Coalition Climat*, 8 septembre 2018, disponible à l'adresse suivante: <http://klimaatcoalitie.be/fr/nieuws/contact?page=3> (consultée le 7 août 2020).

⁸⁶ RTBF, « Des militants écologistes investissent le Parlement fédéral pour y dénoncer l'inaction du gouvernement », *RTBF*, 28 novembre 2018, disponible à l'adresse suivante: <https://www.rtb.be/info/> (consultée le 7 août 2020).

⁸⁷ ACT FOR CLIMATE JUSTICE, « Wake up your ministers », *Act for Climate Justice*, disponible à l'adresse suivante: <https://actforclimatejustice.be/3988-2/> (consultée le 2 août 2020).

⁸⁸ BELGA, « Mobilisation historique pour le climat: 'Nous exigeons plus d'ambition' (photos et vidéos) », *Le Soir*, 2 décembre 2018, disponible à l'adresse suivante: <https://plus.lesoir.be> (consultée le 7 août 2020).

⁸⁹ LE SOIR, « La Suédoise Greta Thunberg marchera à Bruxelles pour le climat le 21 février », *Le Soir*, 14 février 2019, disponible à l'adresse suivante: <https://plus.lesoir.be> (consultée le 7 août 2020).

⁹⁰ HIVERT A.-F., « Greta Thunberg, la petite Suédoise en 'grève scolaire' pour le climat », *Le Monde*, 13 décembre 2018, disponible à l'adresse suivante: <https://www.lemonde.fr> (consultée le 7 août 2020).

⁹¹ FRIDAYS FOR FUTURE, « Who we are », *Fridays For Future*, disponible à l'adresse suivante: <https://fridaysforfuture.org> (consultée le 7 août 2020).

qu'Anuna De Wever et Kyra Gantois postent une vidéo⁹² sur les réseaux sociaux le 28 décembre 2018 pour appeler les jeunes à manifester et à rejoindre le mouvement qu'elles viennent de créer: Youth for Climate. La première marche a lieu à Bruxelles le 10 Janvier 2019 et rassemble près de 3000 jeunes, principalement flamands⁹³. Afin de mobiliser les jeunes francophones, Anuna de Wever entre en contact avec Adélaïde Charlier qui est chargée de relayer l'appel de Youth for Climate en Wallonie. La semaine suivante, 12 500 jeunes manifestent à Bruxelles et le 24 janvier 2019, le mouvement atteint son record de participation avec 35 000 jeunes présents à la troisième marche. A partir du 10 janvier, des marches auront donc lieu tous les jeudis, principalement à Bruxelles mais également dans d'autres villes du pays⁹⁴, jusqu'au 24 mai 2019, dernière action du mouvement avant les élections législatives belges et européennes.

En parallèle des marches, le mouvement Youth for Climate contacte l'architecte Leo Van Broeck et le climatologue Jean-Pascal Van Ypersele à la fin du mois de janvier 2019 et leur demande de constituer un panel d'experts chargé de travailler sur des solutions concrètes pouvant être mises en oeuvre par les dirigeants politiques en Belgique afin de lutter contre le réchauffement climatique⁹⁵. Le 14 mai 2019, le « Panel Climat » publie donc un rapport⁹⁶, fruit d'une collaboration entre une centaine de scientifiques, listant vingt-sept recommandations destinées à guider les dirigeants politiques dans une transition vers une société plus durable. Le mouvement Youth for Climate a ensuite remis ce rapport aux différents présidents de parti du pays en leur demandant de mettre ces recommandations en oeuvre si leur parti devait être au gouvernement à la suite des élections⁹⁷.

⁹² Vidéo disponible à cette adresse: https://www.facebook.com/anuna.deweever/videos/vb.100006235720731/2186076611610175/?type=2&video_source=user_video_tab

⁹³ COVOLO J., « Marches pour le climat: retour sur quatre mois de mobilisation », *RTBF*, disponible à l'adresse suivante: <https://www.rtf.be/info/> (consultée le 7 août 2020).

⁹⁴ BELGA, « Marche des jeunes pour le climat: Bruxelles ne sera plus systématiquement le point de rendez-vous », *Le Soir*, 4 février 2019, disponible à l'adresse suivante: <https://plus.lesoir.be> (consultée le 7 août 2020).

⁹⁵ Entretien avec Jean-Pascal Van Ypersele.

⁹⁶ PANEL CLIMAT, *Rapport du groupe d'experts pour le climat et le développement durable*, Panel Climat, 14 mai 2019, 120 p., consultable à l'adresse suivante: https://www.klimaatpanel.be/laravel-filemanager/files/shares/klimaatpanel_OK_FR_volledig_spread_LwR2.pdf (consultée le 7 août 2020).

⁹⁷ Entretien avec Adélaïde Charlier.

De plus, le 29 janvier, le mouvement crée une plateforme citoyenne sur laquelle tout citoyen peut proposer une idée pour lutter contre le réchauffement climatique⁹⁸. 1744 idées sont ainsi récoltées et regroupées en une liste de quinze actions concrètes qui est elle aussi remise aux présidents de partis juste avant les élections du 26 mai 2019.

Au cours de ces vingt semaines de mobilisation, les membres du mouvement Youth for Climate sont notamment reçus par le président français Emmanuel Macron, par le président de la Commission Européenne Jean-Claude Juncker lors du Conseil économique et social européen⁹⁹ ou encore par le ministre wallon du Climat, Jean-Luc Crucke¹⁰⁰. Le mouvement collabore également avec d'autres mouvements écologistes et participe à différentes actions telles que la marche organisée par le collectif Rise for Climate le 27 janvier 2019¹⁰¹, la pétition « Sign for my Future »¹⁰², les grèves mondiales pour le climat du 15 mars¹⁰³ et du 24 mai¹⁰⁴ 2019 ou encore l'action de désobéissance civile Occupy for Climate au cours de laquelle des militants ont occupé la rue de la loi, située en zone neutre, afin de réclamer l'adoption de la loi climat¹⁰⁵.

5.2. Le choix des marches hebdomadaires

Le choix d'organiser des marches pour le climat est inspiré par plusieurs éléments: la mobilisation citoyenne de la fin de l'année 2018, la grève scolaire entreprise par Greta Thunberg, le résultat de la

⁹⁸ YOUTH FOR CLIMATE, « 15 priorités pour sauver notre climat », *Plateforme CitizenLab*, disponible à l'adresse suivante: <https://youth4climate.be/fr-BE/projects/meerjarenplanning-participeer-waar-en-wanneer-je-wilt/process> (consultée le 7 août 2020).

⁹⁹ BOUIN A., « Génération Greta: Anuna de Wever et Adelaïde Charlier marchent pour le climat dans les rues de Bruxelles », *France Inter*, 16 juillet 2020, disponible à l'adresse suivante: <https://www.franceinter.fr/emissions/le-zoom-de-la-redaction> (consultée le 7 août 2020).

¹⁰⁰ Entretien avec Augustin Crespin.

¹⁰¹ BELGA, « Marche pour le climat à Bruxelles: 70.000 participants selon la police », *RTBF*, 27 janvier 2019, disponible à l'adresse suivante: <https://www.rtbf.be/info/> (consultée le 7 août 2020).

¹⁰² BELGA, « "Sign for my Future": une très large coalition invite les Belges à signer pour une politique climatique forte », *Le Vif*, 5 février 2019, disponible à l'adresse suivante: <https://www.levif.be/actualite/> (consultée le 7 août 2020).

¹⁰³ DE MUELENAERE M., « 15 mars: tout comprendre sur la grève mondiale pour le climat », *Le Soir*, 12 mars 2019, disponible à l'adresse suivante: <https://plus.lesoir.be> (consultée le 7 août 2020).

¹⁰⁴ BELGA, « Deuxième grève mondiale pour le climat ce vendredi: les jeunes veulent se faire entendre avant les élections », *La Libre Belgique*, 24 mai 2019, disponible à l'adresse suivante: <https://www.lalibre.be> (consultée le 7 août 2020).

¹⁰⁵ BELGA, « Occupy For Climate: les activistes ont campé rue de la Loi pour réclamer l'adoption d'une loi climat », *La Libre Belgique*, 25 mars 2019, disponible à l'adresse suivante: <https://www.lalibre.be> (consultée le 7 août 2020).

COP 24 mais aussi le fait qu'une marche soit une représentation relativement simple à mettre en oeuvre.

En effet, malgré une large mobilisation citoyenne à laquelle ont d'ailleurs participé certains membres du futur mouvement Youth for Climate, la Belgique, en raison d'un veto flamand, refuse de signer la déclaration de la « High Ambition Coalition », un groupe d'une trentaine de pays appelant à accélérer la lutte contre le réchauffement climatique en adoptant des objectifs à plus court terme¹⁰⁶. Pour certains jeunes, cette actualité politique est perçue comme un manque flagrant de considération de la part des dirigeants politiques envers les demandes de la population¹⁰⁷. C'est donc en réaction à ce qu'elle considère être un manque de démocratie qu'Anuna de Wever décide de participer à la mobilisation générale en organisant sa propre action.

« Mais concrètement qu'est ce que tu peux faire quand t'as 16 ou 17 ans, que tu ne peux pas voter et que tu ne peux pas changer quelque chose d'une manière "administrative" en donnant ta voix à quelqu'un d'autre ? Comment tu fais pour te faire entendre ? Il y a plein de solutions pour se faire entendre mais une des solutions c'est de sortir dans la rue pour crier notre colère et pour ... oui pour avoir une voix quoi. Et nous c'est clairement pour ça qu'on a commencé à marcher, après l'inquiétude de la COP 24. »¹⁰⁸

Au même moment, Anuna de Wever entend parler de Greta Thunberg et de ses « grèves scolaires pour le climat » devant le Parlement suédois. C'est ainsi qu'elle décide d'organiser une marche en semaine, pendant les heures de cours. En effet, il ne s'agit dès lors plus d'une simple marche mais d'une grève scolaire, ce qui, selon Adélaïde Charlier envoie un signal plus fort qu'une mobilisation dominicale.

Le choix d'organiser une marche s'explique également par le fait que, comme le notent Charles Tilly et Sidney Tarrow, la manifestation est la « représentation moderne par excellence »¹⁰⁹. C'est-à-

¹⁰⁶ BELGA, « La Belgique ne peut pas rallier la coalition des pays plus ambitieux à la COP24: la Flandre s'y oppose », *RTBF*, 14 décembre 2018, disponible à l'adresse suivante: <https://www.rtbf.be/info/> (consultée le 7 août 2020).

¹⁰⁷ Entretien avec Adélaïde Charlier. Voir également cette interview d'Anuna de Wever réalisée par le journal *Le Soir*: BIERMÉ M. et DELVAUX B., « Anuna De Wever au «Soir»: 'La peur du climat me guide' », *Le Soir*, 9 février 2019, disponible à l'adresse suivante: <https://plus.lesoir.be> (consultée le 11 août 2020).

¹⁰⁸ Entretien avec Louise Rosoux.

¹⁰⁹ TILLY C. et TARROW S., *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, *op. cit.*, p. 40.

dire que, comme toute représentation modulaire, la manifestation est un mode de contestation très répandu et par conséquent, connu de tous. En outre, organiser une manifestation à Bruxelles est relativement simple et ne nécessite pas énormément de ressources puisqu'il suffit d'introduire une demande auprès du bourgmestre de la ville via un formulaire en ligne, au minimum dix jours avant la date prévue¹¹⁰. Ainsi, après avoir complété ce formulaire et obtenu l'autorisation du bourgmestre, il a suffi à Anuna de Wever de poster une vidéo sur internet pour encourager les jeunes à la rejoindre.

Suite au succès de la première marche, le mouvement décide de continuer à se mobiliser et d'organiser une seconde marche, qui attire quatre fois plus de monde que la première. C'est à ce moment que les jeunes de Youth for Climate, motivés par l'engouement que suscite le mouvement, se fixent l'objectif d'organiser des marches toutes les semaines jusqu'aux élections du 26 mai¹¹¹.

Ainsi, si le mouvement a décidé de se mobiliser, c'est bien en réaction à un fait politique perçu comme une menace: l'engagement insuffisant de la Belgique dans la lutte contre le réchauffement climatique. Par ailleurs, le choix d'organiser des grèves scolaires (qui prennent la forme de manifestation) a été orienté à la fois par le répertoire disponible, mis en lumière par la mobilisation citoyenne de la fin de l'année 2018 et la mobilisation de Greta Thunberg, et les ressources dont bénéficiaient les individus à l'initiative de la mobilisation. Enfin, c'est la perspective des élections à venir et l'apparition de nouvelles ressources qui ont poussé le mouvement à prolonger la mobilisation pendant plusieurs semaines. Dans les sections suivantes, nous nous penchons plus longuement sur la manière dont les ressources disponibles et la structure d'opportunité politique ont influencé la mobilisation.

a. Les ressources du mouvement

Bien que le mouvement Youth for Climate soit l'initiative d'une seule personne, Anuna de Wever est rapidement rejointe par une petite dizaine de jeunes désireux de s'investir dans le mouvement. Malgré une grande motivation, la plupart d'entre eux n'ont aucune expérience militante¹¹².

¹¹⁰ Art. 43 du Règlement général de police de la Ville de Bruxelles du 7 juillet 2015.

¹¹¹ Entretien avec Adélaïde Charlier.

¹¹² *Ibid.*

Néanmoins, organiser une manifestation est relativement simple¹¹³ et les membres du mouvement comprennent rapidement les différentes étapes à réaliser¹¹⁴. De plus, les jeunes peuvent compter sur le soutien de leurs proches, dont certains ont déjà participé à des activités militantes¹¹⁵. Ainsi, le petit groupe s'organise rapidement en fonction des compétences de chacun des membres et de l'aide qu'ils peuvent trouver auprès de leurs contacts personnels.

En outre, au cours de la mobilisation, le mouvement organise une vente de bracelets et une collecte de fonds. Cet argent lui permet par exemple de sponsoriser ses publications sur les réseaux sociaux afin de toucher un public plus large, de financer une partie des trajets des membres lorsque ceux-ci sont invités sur des plateaux de télévision ou encore d'acheter du petit matériel (banderoles, mégaphones, etc.)¹¹⁶.

Suite au succès des premières marches, les membres du mouvement sont amenés à donner de nombreuses interviews et sont invités par plusieurs personnalités politiques pour discuter de leurs revendications. Dès lors, les membres du mouvement vont se tourner vers des scientifiques tels que Leo Van Broeck, Jean-Pascal Van Ypersele ou encore Olivier de Schutter afin d'améliorer leur connaissance sur la problématique du réchauffement climatique et les solutions possibles¹¹⁷. Ces premiers contacts mèneront d'ailleurs à la création du Panel Climat que nous aborderons dans un chapitre ultérieur.

Si l'organisation des marches se déroule sans incident majeur, le manque d'expérience du mouvement entraîne néanmoins certaines difficultés:

« Je pense que ce qui nous a causé le plus de problèmes, mais c'est parce qu'on n'y connaissait rien, c'est la communication externe ! Je pense qu'on a raté pas mal de belles opportunités parce qu'on manquait d'expérience en termes de communication. Si on avait eu cette expérience, si on avait su comment utiliser les réseaux sociaux de manière

¹¹³ Entretien avec Antoine Poncelet.

¹¹⁴ Entretien avec Adélaïde Charlier.

¹¹⁵ Entretien avec Louise Rosoux.

¹¹⁶ Entretien avec Louise Rosoux.

¹¹⁷ *Ibid.*

plus professionnelle, si on s'était un peu plus renseigné la dessus, je pense qu'on aurait pu avoir un rayonnement beaucoup plus important ! »¹¹⁸

De plus, le nombre de participants aux marches baissent de semaine en semaine et Youth for Climate souhaite rendre ses actions plus ludiques, en organisant par exemple un petit concert à la fin d'une marche. C'est cela qui va pousser le mouvement à se tourner vers d'autres acteurs militants¹¹⁹. Youth For Climate fait en effet partie d'un vaste réseau de mouvements et organisations militantes dans le domaine climatique. Ce réseau se caractérise par sa diversité puisqu'il se compose aussi bien de collectifs citoyens de petites ou grandes tailles (Rise for Climate, Student for Climate, Teachers for Climate, Act for Climate Justice, Extinction Rebellion, etc.) que d'organisations bien établies qui ont parfois une envergure internationale (Coalition Climat, Greenpeace, Inter-Environnement Wallonie, CNCND, etc.). Néanmoins, au cours des premières semaines de mobilisation, le mouvement tient à travailler seul. Il craint, à raison¹²⁰, que ces détracteurs l'accusent de ne pas être indépendant et d'agir pour le compte d'un autre acteur¹²¹. Toutefois, tous les acteurs du réseau constituent des alliés potentiels pour le mouvement et celui-ci, en quête de nouvelles ressources, va petit à petit entrer en contact avec certains d'entre eux.

« On s'est rendu compte qu'il y avait des associations qui étaient là depuis des années et qui avaient le même combat que nous. Et c'était idiot de ne pas essayer de s'allier quoi. Tu parlais de Greenpeace, c'est vraiment typiquement le cas de Greenpeace. Ils sont là depuis des années et ils se battent pour la même cause que nous, pourquoi ne pas essayer d'être plus fort ensemble quoi. »¹²²

C'est ainsi que Youth for Climate va bénéficier du soutien d'organisations telles que Greenpeace, le WWF, le CNCND ou la Coalition Climat. Il va également collaborer avec d'autres mouvements

¹¹⁸ Entretien avec Toon Lambrecht.

¹¹⁹ Entretien avec Adélaïde Charlier.

¹²⁰ En effet, la ministre flamande de l'Environnement Joke Schauvliege va créer la polémique en accusant le mouvement de faire partie d'un complot organisé par les organisations environnementales. Sous la pression des critiques, elle démissionne quelques jours plus tard. Voir LE SOIR, « Climat: la ministre flamande de l'Environnement, Joke Schauvliege, démissionne après ses propos polémiques », *Le Soir*, 5 février 2019, disponible à l'adresse suivante: <https://plus.lesoir.be> (consultée le 11 août 2020).

¹²¹ Entretien avec Adélaïde Charlier.

¹²² Entretien avec Augustin Crespin.

citoyens ce qui l'amènera par exemple à participer aux grèves mondiales pour le climat, organisées en coopération avec les mouvements Youth for Climate du monde entier.

Tous les jeunes interrogés s'accordent pour dire que, parmi les différents acteurs sollicités, Greenpeace a été un soutien particulièrement important. En effet, l'ONG a apporté son aide sur plusieurs éléments¹²³. Premièrement, Greenpeace a offert un soutien logistique au mouvement lors de l'organisation des marches en leur prêtant des mégaphones, une scène, mais aussi en leur donnant accès à leurs locaux afin qu'ils puissent se réunir ou héberger des membres des mouvements Youth for Climate d'autres pays ou encore en se portant garant auprès de la police lors des négociations pour l'organisation des marches. Deuxièmement, Greenpeace a offert un « coaching media » aux membres les plus médiatisés du mouvement afin de leur apprendre comment s'adresser aux médias, comment éviter les pièges des journalistes, etc. Enfin l'ONG a mis à disposition de Youth for Climate son expertise et son réseau. Ainsi, Greenpeace a notamment mis en contact Youth for Climate et Grands-Parents pour le Climat en proposant que les membres de Grands-Parents pour le Climat deviennent les stewards des marches organisées par Youth for Climate. En ce qui concerne l'expertise, Greenpeace a par exemple organisé une journée de formation ouverte aux membres de plusieurs mouvements citoyens afin de discuter des faits scientifiques relatifs au réchauffement climatique, des enjeux et des différentes pistes de solution.

On retrouve donc bien les trois grands principes relatifs aux ressources identifiés dans la première partie de ce travail. En effet, bien que les membres soient relativement inexpérimentés, ils font preuve d'une grande détermination et sont prêts à investir beaucoup de temps dans le mouvement. De plus, le mouvement tire une grande force du fait que la plupart des membres soient mineurs. En effet, comme beaucoup de mouvements étudiants¹²⁴, le discours de Youth for Climate dénonce une injustice entre les générations: la jeunesse va devoir payer les conséquences d'un réchauffement climatique dont elle n'est pas responsable et demande aux décideurs actuels de prendre leurs responsabilités pour sauver leur avenir. Selon Jean-Pascal Van Ypersele, Juliette Boulet ou encore Stéphanie Wyard, c'est un discours très puissant qui est capable de toucher un public très large:

¹²³ Entretien avec Juliette Boulet.

¹²⁴ VAN DE VELDE C., « Une colère étudiante globale ? Analyse comparée des mouvements étudiants du Chili (2011), du Québec (2012) et de Hong-Kong (2014) », *Education et Sociétés*, 2019, vol. 2, no. 44, pp. 149-164.

« Tout le monde était concerné .. par ses enfants, par ses voisins, par ses petits-enfants, par ses frères ou ses soeurs enfin oui tout le monde s'est senti concerné à un moment puisque la jeunesse touche toutes les couches de la population tout simplement. »¹²⁵

Par conséquent, le mouvement s'est senti soutenu par la population, ce qui a donné de la force à son message et a renforcé la motivation des jeunes.

« On avait tous la même mentalité et la volonté de continuer, de ne jamais s'arrêter. On ne s'est jamais posé la question de savoir "est ce qu'on fait la marche la semaine prochaine? ». Non non non, c'est toutes les semaines, on l'organise et on voit comment ça se passe. Ce qui a vraiment été motivant aussi c'est le soutien de différentes personnes. Par exemple on a fait une marche à Namur et on a eu le festival Les Solidarités de Namur qui a vraiment voulu nous aider et nous soutenir et du coup à la fin de la marche ils nous ont prêté une scène, et trois artistes qui devaient jouer au festival étaient là, et ça, ça donnait vraiment du baume au coeur parce qu'ils nous soutenaient quoi. Puis ça nous aidait aussi parce qu'ils s'assuraient qu'il y ait de quoi amuser les jeunes pendant la marche et ça c'était vraiment top, parce que c'est de ça qu'on manquait un peu. Et donc tous les artistes qui nous ont soutenu tout le long des marches, ça a vraiment changé ... ça nous a vraiment aidé à rester motivés. »¹²⁶

Dès lors, le mouvement a su dès le départ mobiliser des ressources suffisantes pour organiser son action. De même, une fois la mobilisation en marche, il s'est mis en quête de nouvelles ressources afin d'éviter que la mobilisation ne s'essouffle. C'est pour cette raison que le mouvement est entré en contact avec les acteurs du réseau d'activistes. En effet, le réseau pré-existait le mouvement Youth for Climate et ce dernier aurait pu le solliciter dès le début de sa mobilisation. Il faut pourtant quelques semaines aux jeunes pour comprendre que celui-ci ne constitue non pas un danger mais un avantage dont ils peuvent tirer profit pour donner plus de force à leur mobilisation.

Si le mouvement a pu réunir suffisamment de ressources pour atteindre son objectif de manière satisfaisante (à savoir organiser une marche toutes les semaines jusqu'aux élections du 26 mai 2019), les membres consacrent toutefois très peu de temps à une activité que Charles Tilly et Sidney

¹²⁵ Entretien avec Stéphanie Wyard.

¹²⁶ Entretien avec Adélaïde Charlier.

Tarrow considèrent comme essentielle: la construction de l'organisation et le recrutement de nouveaux membres¹²⁷. En conséquence, les jeunes qui quittent le mouvement ne sont pas remplacés et le nombre de membres impliqués dans le mouvement diminue progressivement¹²⁸. De même, le manque d'organisation engendre quelques difficultés mais il s'agit de l'objet du chapitre suivant.

b. L'influence de la structure d'opportunité politique: de la COP 24 aux élections

Pour rappel, la structure d'opportunité est l'ensemble des caractéristiques d'un régime politique qui vont orienter les militants dans leurs choix de mobilisation¹²⁹. En effet, c'est parce qu'il considère ces caractéristiques comme constituant des opportunités ou des menaces que le collectif militant va choisir de se mobiliser et de se mobiliser d'une manière plutôt que d'une autre.

Ainsi, c'est suite au refus de la Belgique de rejoindre la « High Ambition Coalition » lors de la COP 24 faute de position commune entre les Régions que les jeunes décident de se mobiliser. Ils estiment en effet que les politiques de lutte contre le réchauffement climatique en Belgique ne sont pas suffisamment ambitieuses et que cela constitue une menace pour leur avenir¹³⁰. C'est donc bien une caractéristique du régime politique qui est à l'origine de la mobilisation. Il a effectivement été démontré à plusieurs reprises^{131,132} que la fragmentation des compétences entre les différents centres de pouvoir autonomes et le principe d'exclusivité des compétences inhérents à la structure fédérale du pays représentent un obstacle à l'adoption d'une vision cohérente et ambitieuse de la politique climatique à l'échelle nationale et favorisent l'immobilisme des différents gouvernements.

De même, c'est la perspective des élections fédérales, régionales et européennes du mois de mai 2019 qui a poussé les jeunes de Youth for Climate à organiser des marches toutes les semaines jusqu'au 24 mai. En effet, cette triple élection est considérée par Youth for Climate comme une

¹²⁷ TILLY C. et TARROW S., *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, op. cit., p. 139.

¹²⁸ Entretien avec Toon Lambrecht.

¹²⁹ TILLY C. et TARROW S., *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, op. cit., p. 100.

¹³⁰ Entretien avec Adélaïde Charlier.

¹³¹ HAPPAERTS S., « Climate governance in federal Belgium: modest subnational policies in a complex multi-level setting », *Journal of Integrative Environmental Sciences*, 2015, vol. 12, no. 4, pp. 285-301.

¹³² VANRYKEL F., « La politique belge en matière de climat, entre autonomie et coopération. Quelle place pour une vision commune à l'échelle nationale ? », *Revue Belge de Droit Constitutionnel*, 2017, no. 3, pp. 223-245.

opportunité de créer un changement significatif au sein de tous les niveaux de pouvoir¹³³. Dès lors, en tenant compte de cet agenda politique, l'objectif devient d'organiser une mobilisation sur le long terme afin de maintenir le sujet du climat dans le débat politique¹³⁴.

En organisant des marches non-violentes, Youth for Climate reste dans le « conflit contenu »¹³⁵. En effet, bien qu'elle soit soumise à une autorisation préalable ainsi qu'aux règlements de police, la manifestation est une forme de mobilisation autorisée en Belgique¹³⁶. Dès lors, les participants aux marches ne s'exposent a priori pas à un risque de répression violente de l'Etat. Toutefois, le 24 mars 2019, certains jeunes du mouvement décident d'aller un pas plus loin en participant à une action de désobéissance civile. En effet, afin d'augmenter la pression citoyenne sur les députés fédéraux lors des débats sur la « loi climat », des activistes d'organisations telles que Greenpeace, Extinction Rebellion, Act for Climate Justice ou encore Youth for Climate décident d'organiser une action d'occupation devant le Parlement fédéral¹³⁷. Ce texte¹³⁸, rédigé par des universitaires belges et porté au Parlement fédéral par les partis Groen et Ecolo, est une proposition de loi spéciale portant notamment la création d'organes de coordination et d'évaluation des politiques climatiques des différentes entités ainsi que l'inscription d'objectifs climatiques à long terme juridiquement contraignants. L'occupation ayant lieu en zone neutre, il s'agit d'un délit et les participants risquent donc jusqu'à six mois d'emprisonnement¹³⁹. Néanmoins, l'action se déroule sans encombre et les militants restent en zone neutre plusieurs heures, jusqu'à ce que, sur ordre de la police et après négociations avec cette dernière, ils se déplacent à la limite extérieure de cette zone et y passent la nuit. Quelques jours plus tard, malgré d'autres actions de mobilisation, la proposition de loi spéciale est rejetée, la NVA, l'Open VLD et le CD&V refusant de signer. Le MR, qui s'y était initialement opposé, a finalement voté en faveur du texte.

¹³³ Entretien avec Adélaïde Charlier.

¹³⁴ Entretien avec Jean-Pascal Van Ypersele.

¹³⁵ TILLY C. et TARROW S., *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, op. cit., p. 117.

¹³⁶ Art. 26 de la Constitution Belge et art. 42 du Règlement général de police de la Ville de Bruxelles du 7 juillet 2015.

¹³⁷ RTBF, « Action pour le climat: plus de 200 militants mobilisés place du Trône à Bruxelles », RTBF, 25 mars 2019, disponible à l'adresse suivante: <https://www.rtbf.be/info/> (consultée le 7 août 2020).

¹³⁸ MISONNE D. et al., *Proposition de loi spéciale portant coordination de la politique de l'autorité fédérale, des communautés et des régions à l'égard du changement climatique et fixant ses objectifs globaux à long terme*, disponible à cette adresse: https://www2.usaintlouis.be/public/comcom/presse/proposition_de_loi_speciale-fr.pdf (consultée le 11 août 2020).

¹³⁹ Art. 3 et art. 4, Loi du 2 mars 1954 tendant à prévenir et réprimer les atteintes au libre exercice des pouvoirs souverains établis par la Constitution (M. B. du 19 mars 1954).

Bien que les militants aient été forcés de quitter la zone neutre, l'Etat n'a pas réellement réprimé cette action de désobéissance civile. Il s'agit donc toujours bien de « conflit contenu ». Néanmoins, les jeunes de Youth for Climate ont bel et bien cherché à donner un caractère plus transgressif à leur mobilisation à un moment très particulier de l'agenda politique. On peut donc supposer que les jeunes militants voyaient dans ces débats parlementaires autour de l'adoption de la loi climat la possibilité de faire basculer l'alignement politique. En effet, si le texte a été porté au Parlement par les partis Groen et Ecolo, qui à ce moment précis constituent donc des alliés pour le mouvement, certains partis sont revenus plusieurs fois sur leur position et tout semblait donc possible¹⁴⁰. Ainsi, le choix d'organiser exceptionnellement une action plus radicale s'explique par un sentiment d'ouverture de la structure d'opportunité politique. Toutefois, il faut également noter que cette action était l'initiative de plusieurs organisations, dont certaines sont habituées à la désobéissance civile. Dès lors, ces organisations ont permis d'élargir le répertoire disponible de Youth for Climate en initiant certains de ses membres à la désobéissance civile.

Chapitre 6: L'organisation du mouvement

Quand les membres de Youth for Climate parlent de Youth for Climate, ils le décrivent comme un « mouvement spontané »¹⁴¹, « ouvert »¹⁴², sans véritable structure et dans lequel tout le monde peut participer comme il le souhaite¹⁴³. Néanmoins, l'analyse des entretiens révèle que, conformément à ce qu'affirmait Jo Freeman¹⁴⁴, cette spontanéité n'a pas empêché l'apparition d'une structure informelle relativement fermée. De plus, si l'horizontalité et le manque de structure n'ont pas affecté significativement l'efficacité du mouvement à organiser ses marches, cela a toutefois eu des conséquences sur les relations que le mouvement entretient avec ses partenaires.

La première section s'intéresse à la manière dont l'équipe qui organise les marches s'est constituée et à la manière dont elle s'organise sur le plan interne. La seconde section est consacrée à l'étude

¹⁴⁰ Entretien avec Adélaïde Charlier.

¹⁴¹ Entretien avec Louise Rosoux et entretien avec Adélaïde Charlier.

¹⁴² Entretien avec Adélaïde Charlier.

¹⁴³ Entretien avec Louise Rosoux.

¹⁴⁴ FREEMAN J., « The Tyranny of Structurelessness », *Women's studies quarterly*, op. cit.

des relations entre l'équipe nationale et les sections locales du mouvement. Enfin, la troisième section concerne les conséquences de l'organisation interne du mouvement sur les relations que celui-ci entretient avec les autres acteurs du réseau activiste.

6.1. La création du mouvement et l'organisation interne

Inspirée par Greta Thunberg, Anuna de Wever, aidée par Kyra Gantois, poste une vidéo sur ses réseaux sociaux le 28 décembre 2018 et appelle les jeunes belges à se mobiliser au cours d'une marche à Bruxelles qui aura lieu le 10 janvier. Elle lance ainsi le « mouvement Youth for Climate » et demande à ses amis de le rejoindre. Cette vidéo suscite beaucoup de réactions et d'engouement de la part de certains jeunes qui entrent en contact avec Anuna de Wever pour lui faire savoir leur volonté de s'impliquer dans le mouvement¹⁴⁵. A partir de la première marche et suite à l'annonce que des marches auront lieu toutes les semaines jusqu'aux élections, chaque personne impliquée dans le mouvement propose à ses amis de le rejoindre et c'est donc par le bouche à oreille que les jeunes désireux de s'impliquer dans l'organisation des marches rejoignent Youth for Climate¹⁴⁶.

« Donc très vite on est devenu un mouvement, donc un mouvement c'est juste des gens qui passent et qui reviennent, ou qui ne reviennent pas ! Et au départ on était peut être dix, puis quinze, puis il y en a deux ou trois qui sont partis, d'autres qui ont rejoints, et depuis c'est que des allées et venues de différentes personnes. Mais on a quand même très vite compris que certaines personnes étaient beaucoup plus motivées et prêtes à s'investir dans l'organisation » ¹⁴⁷.

Ainsi, le nombre de jeunes impliqués dans l'organisation des marches fluctue de semaines en semaines. A la fin de chaque marche, les jeunes désireux de s'investir dans le mouvement se réunissent dans un café et discutent de l'organisation de la prochaine marche. Néanmoins, « ça n'a jamais été publié sur les réseaux que ceux qui voulaient organiser pouvaient nous rejoindre à telle heure à tel endroit »¹⁴⁸. En conséquence, bien que le groupe se veuille ouvert à tous et affirme que tout le monde peut assister aux réunions, aucune information n'a jamais été communiquée

¹⁴⁵ Entretien avec Toon Lambrecht.

¹⁴⁶ Entretien avec Adélaïde Charlier et entretien avec Louise Rosoux.

¹⁴⁷ Entretien avec Adélaïde Charlier.

¹⁴⁸ *Ibid.*

publiquement à ce sujet. Dès lors, dans les faits, une fois le mouvement lancé et un premier groupe constitué, il devient difficile d'en devenir membre puisque seuls les jeunes ayant déjà un contact à l'intérieur du mouvement étaient capables d'assister aux réunions.

De plus, parmi les jeunes qui assistent aux réunions, certains font preuve de plus de motivation et consacrent plus de temps au mouvement. Dès lors, un « noyau » d'une petite dizaine de jeunes se forment rapidement et prend en main l'organisation des marches ainsi que la conduite des nouveaux projets. Si ce noyau apparaît comme extrêmement fermé aux membres qui n'en font pas partie¹⁴⁹, ce n'est pas l'opinion de ceux qui appartiennent à ce noyau:

« Et donc niveau décision c'était super dur parce qu'on a reproché au mouvement que ce soit toujours les mêmes qui prennent les décisions. Mais c'était un peu un axe de tension parce que OK c'était toujours les mêmes qui décidaient mais en même temps, c'était toujours les mêmes qui étaient tout le temps là. Donc c'était un peu difficile. [...] franchement c'est chaud parce que dans le groupe national, je dirais que le noyau ... et encore j'aime pas dire ça parce que n'importe quel jeune pourrait faire partie du noyau. Mais dans le noyau qui est le plus souvent là, on essaye de prendre les décisions entre nous et de sonder un peu tout le monde mais c'est quand même assez aléatoire et un peu arbitraire quoi. »¹⁵⁰

Cette fermeture relative du groupe s'explique par différentes raisons. Tout d'abord, comme nous l'avons dit quelques lignes plus haut, l'absence de recrutement officiel a fortement limité l'accès au groupe. Cette absence de recrutement officiel s'explique elle-même par le fait que la priorité du mouvement est l'organisation des actions¹⁵¹. Tous les membres consacrent leur énergie à cet objectif et recruter des nouveaux membres ne semblent pas être un élément utile à la réalisation de ce dernier¹⁵². En effet, malgré l'absence d'une division claire et officielle du travail, chaque membre réalise plus ou moins toujours les mêmes tâches et une routine assez efficace s'installe après quelques semaines¹⁵³. De plus, les décisions sont prises rapidement et presque

¹⁴⁹ Entretien avec Augustin Crespin.

¹⁵⁰ Entretien avec Louise Rosoux.

¹⁵¹ Entretien avec Adélaïde Charlier et entretien avec Toon Lambrecht.

¹⁵² Entretien avec Toon Lambrecht.

¹⁵³ Entretien avec Louise Rosoux.

systématiquement au consensus. Le mouvement ne ressent donc pas le besoin de chercher de nouveaux membres et au contraire, l'arrivée de nouveaux participants est vue comme un élément qui risque de ralentir la prise de décision et de modifier l'équilibre du groupe¹⁵⁴.

En outre, la majorité des réunions ont lieu à Bruxelles, ce qui implique que certains membres doivent parfois faire de longs trajets pour s'y rendre¹⁵⁵. Ainsi, seuls les membres les plus motivés et les plus disponibles assistent à toutes les réunions. Par ailleurs, le mouvement rassemblant des jeunes néerlandophones et des jeunes francophones, l'anglais est la langue de référence. Par conséquent lors des réunions, les membres peu à l'aise avec cette langue parlent peu et expriment rarement leurs opinions¹⁵⁶.

En définitive et conformément à ce que disait Jacques Ion des « nouveaux mouvements sociaux »¹⁵⁷, focalisé sur l'organisation pratique de ses actions, Youth for Climate n'a pas passé beaucoup de temps à établir une structure, des procédures décisionnelles, des règles de répartition du travail ou encore une campagne de recrutement. Toutefois, comme le signalait Jo Freeman¹⁵⁸, tout cela n'a pas empêché l'apparition naturelle d'un groupe relativement fermé qui s'organise et se structure de manière informelle. En effet, bien qu'aucun rôle ne soit officiellement défini et que chaque membre soit libre de choisir chaque semaine les tâches qu'il veut réaliser en fonction de son niveau de motivation et de ses compétences¹⁵⁹, on remarque que les membres les plus impliqués du mouvement se sont naturellement répartis le travail, chacun d'eux réalisant les mêmes tâches de semaines en semaines¹⁶⁰.

Dès lors, la spontanéité du mouvement se traduit par le fait que les jeunes consacrent toute leur énergie à l'organisation des marches, au détriment des activités de gestion quotidienne telles que la construction d'une structure organisationnelle et le recrutement de nouveaux membres. Si cette

¹⁵⁴ Entretien avec Augustin Crespin.

¹⁵⁵ En guise d'exemple, les membres interrogés dans le cadre de ce travail résident à Anvers, Liège, Louvain-la-Neuve, Mechelen et Namur.

¹⁵⁶ Entretien avec Augustin Crespin.

¹⁵⁷ ION J., FRANGUIADAKIS S. et VIOT P., *Militer aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 52.

¹⁵⁸ FREEMAN J., « The Tyranny of Structurelessness », *op. cit.*

¹⁵⁹ Entretien avec Louise Rosoux.

¹⁶⁰ C'est ainsi que l'un s'occupe par exemple de répondre aux emails, un autre contacte la police et s'assure qu'il y aura assez de stewards pour encadrer la marche, etc.

spontanéité ne semble pas avoir affecté outre mesure la capacité du mouvement à mener ses actions, c'est sans doute dû au fait que d'une part, le mouvement a pu compter sur le soutien d'autres individus et organisations¹⁶¹ et que d'autre part, le « noyau » était composé d'une dizaine d'individus seulement, ce qui permettait des discussions consensuelles et une prise de décision rapide¹⁶². Cette anecdote relative à la tentative de la section liégeoise du mouvement (elle aussi composée d'un noyau d'une petite dizaine de membres) de s'ouvrir à de nouveaux membres, illustre bien la difficulté que cela engendre quand il s'agit de prendre des décisions:

« Il y avait vraiment énormément de demandes quoi, et à un moment donné on avait ouvert un groupe Messenger pour dire aux gens qui voulaient s'impliquer "vous pouvez venir" et puis on s'est retrouvé avec un groupe Messenger de 50 personnes où ça partait toujours en n'importe quoi. Parce que d'office il y a toujours des gens qui parlaient de trucs qui n'avaient rien à voir et voilà. Et puis quand on voulait simplement poser une question pour avoir l'avis des gens ça partait en débat interminable. Et ça a beaucoup remis en cause le fait que c'était nous qui faisons ce que nous faisons et c'était légitime quelque part, mais on ne savait pas trop comment faire pour changer ça et donc voilà. C'est resté comme ça, même si ça n'a pas plu à certaines personnes. »¹⁶³

Le caractère informel et horizontal de la structure du mouvement a toutefois engendré certaines difficultés au cours de ces cinq mois de mobilisation. C'est notamment le cas de la communication et de la circulation des informations qui, selon plusieurs membres, constitue l'une des plus grosses difficultés rencontrée par le mouvement. En effet, l'information reste concentrée au sein du « noyau » et est peu accessible aux membres qui ne participent pas à toutes les réunions ou qui ont une moins bonne maîtrise de l'anglais. Selon Toon Lambrecht, membre du « noyau », cette difficulté d'accéder à l'information a entraîné le départ d'un nombre important de membres qui voulaient s'engager mais qui, n'ayant même pas accès aux informations les plus générales, se sont progressivement sentis moins impliqués et ont fini par quitter le mouvement.

En outre, même entre les membres les plus impliqués, l'information circule mal et les membres sont souvent uniquement informés sur les sujets qui les concernent. Ainsi par exemple, un membre qui a

¹⁶¹ Entretien avec Louise Rosoux et entretien avec Juliette Boulet.

¹⁶² Entretien avec Ton Lambrecht.

¹⁶³ Entretien avec Augustin Crespin.

toujours travaillé sur l'organisation des marches mais qui n'a jamais eu de contacts avec des acteurs extérieurs au mouvement n'a aucune information sur les interviews que le mouvement a donné au cours des dernières semaines. Dès lors, comme le signale Louise Rosoux: « si tu voulais vraiment avoir toutes les infos il faudrait nous voir tous parce que chacun a des infos différentes. » Cela a évidemment un impact sur la communication avec les acteurs extérieurs mais cet aspect du problème fera l'objet d'une section ultérieure.

Pour remédier à ce problème et permettre à l'information d'être plus accessible pour tous les membres, le mouvement s'est mis à utiliser Discord, une application de messagerie instantanée reliée à un compte Google Drive, ce qui permet de partager des documents. A l'image d'un forum, cette plateforme permet également de créer plusieurs salles de discussion que les membres sont libres de rejoindre ou non en fonction de leur intérêt pour le sujet abordé. Néanmoins, comme toute plateforme de messagerie instantanée, les messages défilent rapidement et le membre qui ne consulte pas l'application régulièrement est rapidement dépassé par le nombre de messages à lire¹⁶⁴. De plus, des comptes rendus ne sont pas systématiquement rédigés lors des réunions, ce qui empêche les absents de se mettre au courant de ce qui a été dit¹⁶⁵.

En définitive, ces difficultés internes ne semblent pas avoir impacté de manière significative l'organisation des marches et l'on pourrait en conclure que, contrairement à ce qu'affirme Jacques Ion¹⁶⁶, l'horizontalité et la spontanéité du mouvement n'ont pas influé sur l'efficacité du groupe. Néanmoins, si l'on se penche sur les relations que le mouvement entretient avec les autres acteurs du réseau, on constate que le manque de structure a bien eu certaines conséquences. Dans la section suivante, nous démontrons comment le manque de communication entre les différentes sections du mouvement et le peu d'inclusion des comités locaux dans la prise de décision a entraîné la baisse d'activité des groupes locaux. La dernière section démontre que, bien que Youth for Climate ai pu bénéficier d'un soutien relativement important de la part d'autres acteurs du réseau activiste, les relations entre le mouvement et ses partenaires n'ont pas toujours été faciles, faute d'un interlocuteur unique.

¹⁶⁴ Entretien avec Louise Rosoux.

¹⁶⁵ *Ibid.*

¹⁶⁶ ION J., FRANGUIADAKIS S. et VIOT P., *Militer aujourd'hui*, op. cit., p. 65.

6.2. La relation entre l'équipe nationale et les sections locales

Suite à la première marche à Bruxelles, de jeunes belges prennent l'initiative d'organiser une mobilisation dans leur ville. A Liège par exemple, une jeune liégeoise mobilise ses connaissances au sein des différentes écoles de la ville et leur demande de recruter des jeunes motivés à agir et prêts à organiser une marche à Liège. En écho au mouvement créé par Anuna de Wever, le mouvement liégeois se donne le nom de « Youth for Climate Liège »¹⁶⁷. Néanmoins, à ce moment, aucun des membres liégeois n'a jamais eu de contact avec les membres du mouvement à l'origine des marches de Bruxelles. C'est ainsi que des mouvements Youth for Climate fleurissent dans tous le pays, tous fonctionnant en totale indépendance du mouvement original¹⁶⁸.

Au bout de quelques semaines de mobilisation, mouvement original et mouvements dérivés se rencontrent et se structurent en équipe nationale et sections locales, l'idée étant d'instaurer un lien hiérarchique entre ces deux niveaux et une certaine unité entre les différents groupes (cela passe par exemple par l'uniformisation des logos)¹⁶⁹. Il arrive également que les différentes sections coopèrent et organisent des actions ensembles. Ainsi, la section nationale participe et relaie parfois des événements locaux et à l'inverse, il arrive également que la section nationale appelle les sections locales à rejoindre une action située à Bruxelles. Celles-ci organisent alors un rassemblement et un départ groupé depuis leur ville¹⁷⁰.

Néanmoins, les liens entre les différentes sections restent faibles et les sections locales sont très indépendantes. Elles sont libres de s'organiser comme elles le souhaitent et de mettre sur pied les actions de leur choix. De plus, la communication entre les sections est très faible et petit à petit, les liens entre les deux niveaux s'affaiblissent. Rapidement, les sections locales ne se sentent plus concernés par les choix faits au niveau national et préfèrent évoluer en autonomie totale. Cet éloignement est renforcé par le fait que l'équipe nationale, focalisée sur l'organisation des marches et l'engouement médiatique, ne prend pas le temps d'entretenir les relations avec les sections locales et ne les consulte pas réellement lors de la prise de décision.

¹⁶⁷ Entretien avec Antoine Poncelet.

¹⁶⁸ Des mouvements sont par exemple créés à Liège, à Namur, à Mechelen, à Anvers ou encore à Bruxelles.

¹⁶⁹ Entretien avec Augustin Crespin.

¹⁷⁰ Entretien avec Antoine Poncelet.

« Personnellement j'étais dans la team nationale et c'était toujours un peu difficile à gérer, ces relations avec les groupes locaux. On était jeune et beaucoup de choses se sont passées d'un coup, on a eu énormément de choses à faire, on a suivi un coaching media, on devait organiser les marches toutes les semaines, on devait aller sur des plateaux télé .. donc on avait des centaines de choses à faire, et on était un tout petit groupe. Je pense qu'on était quelque chose comme huit personnes dans cette team nationale. Et je pense qu'on a été privilégié d'une certaine manière, et c'était un peu injuste envers les sections locales parce qu'elles s'engageaient aussi beaucoup, elles étaient aussi fort actives et elles n'ont pas vraiment eu l'opportunité de prendre des grandes décisions, ou en tout cas pas de la même manière que nous on l'a parfois fait au sein de la section nationale. Donc ça c'est une chose. Et en même temps, on n'a pas consacré beaucoup de temps à trouver une manière de travailler qui soit démocratique, donc je pense que ça a du être un peu frustrant pour eux. Donc oui parfois les relations étaient un peu difficiles, mais je pense que la plupart du temps ils sont quand même restés très constructifs ... »¹⁷¹

Par conséquent, certaines sections se sentent un peu mises à l'écart et ont l'impression que leur travail n'est pas assez mis en lumière, en comparaison aux marches organisées par l'équipe nationale¹⁷². Pour remédier à cela et recréer un lien entre le niveau national et les niveaux locaux, le mouvement va essayer d'améliorer la communication entre les différentes membres. Ainsi, chaque section locale désigne un représentant qui est chargé de se rendre aux réunions nationales afin de maintenir une communication régulière entre les sections. De plus, les membres de chaque section peuvent communiquer grâce à la plateforme de messagerie instantanée Discord¹⁷³. La plateforme a l'avantage d'afficher les pseudos de chaque membres dans différentes couleurs selon le « statut » de chacun. Il est dès lors aisé de faire la différence entre un membre de la section nationale, un membre d'une section locale ou un membre d'un autre mouvement présent dans une salle de discussion car impliqué dans un projet particulier. L'équipe nationale va également décider de délocaliser certaines marches dans différentes villes du pays et de les organiser en collaboration avec les sections locales concernées. Néanmoins, cela ne suffit pas à rétablir des liens suffisants

¹⁷¹ Entretien avec Toon Lambrecht.

¹⁷² Entretien avec Augustin Crespin.

¹⁷³ Entretien avec Antoine Poncelet.

entre les deux niveaux et les sections locales cessent petit à petit leurs activités, faute de membres motivés¹⁷⁴.

6.3. Les contacts avec les acteurs du réseau militant

Nous avons vu que bien qu'au départ le mouvement organise ses actions complètement seul, il se met peu à peu à travailler avec certains acteurs militants également pour la cause écologique. Toutefois, la collaboration n'est pas toujours aisée, principalement à cause du manque de structure du mouvement Youth for Climate. En effet, comme le note la porte-parole de Greenpeace, l'absence d'un interlocuteur unique entraîne des difficultés de communication. En effet, la faible circulation des informations entre les membres du mouvement a pour conséquence que les différents interlocuteurs ne tiennent pas tous le même discours:

« On ne sait jamais à qui on parle [...] Il y avait Youth for Climate avec Anuna qui disait une chose et puis parfois Adélaïde qui me téléphonait pour me dire autre chose quoi. Donc c'est très très compliqué quoi. »¹⁷⁵

De plus, un autre aspect lié à la spontanéité du mouvement s'accorde mal avec le mode de fonctionnement de certains partenaires. En effet, Youth for Climate a pour habitude de se lancer dans un projet sans grande planification et d'organiser beaucoup de choses à la dernière minute¹⁷⁶, ce qui n'est pas toujours le cas de ses partenaires qui sont alors forcés de s'adapter¹⁷⁷. Néanmoins, il y a une certaine solidarité entre les acteurs du réseau et ceux-ci sont souvent prêts à apporter leur aide aux jeunes pour mener à bien un projet, même si cela leur demande de prendre certains risques.

« Par exemple ils voulaient faire pour leur dernière manif pour le climat avant les examens, ils voulaient faire un festival de musique. Et en fait une semaine avant la date, ils sont arrivés chez nous en disant "en fait on n'est pas du tout prêt. On a plein de chanteurs qui sont prêts à venir chanter, mais on n'a pas de scène, on n'a pas de sono, on n'a pas de lieu où on peut faire ce concert, on n'a rien ! » Et donc on a réfléchi et puis

¹⁷⁴ Entretien avec Toon Lambrecht.

¹⁷⁵ Entretien avec Juliette Boulet.

¹⁷⁶ Entretien avec Louise Rosoux.

¹⁷⁷ Entretien avec Juliette Boulet.

on s'est mis pendant 7 jours tous dans la grande salle et on a travaillé pour organiser un festival en 7 jours. Mais c'était l'horreur parce qu'en fait ... jusqu'à sept jours tout le monde nous disait "oui oui c'est en cours ne vous inquiétez pas" mais on n'était sûr de rien, on ne savait pas en fait. Et nous on voulait bien être partenaire de l'organisation, aider à ceci ou à cela et puis là on s'est dit "ha non mais là on doit TOUT faire ». Et franchement on a organisé un festival d'une soirée ... c'était un truc de malades quoi parce qu'ils ont foiré .. et parce qu'on n'avait pas les bonnes informations, et parce que l'une disait "ha mais c'est machin qui s'en occupe mais je ne sais pas si elle l'a fait". Il n'y avait pas du tout de suivi en fait, et donc c'était l'anarchie totale. »¹⁷⁸

Le manque de structure et la spontanéité du mouvement entraîne donc bien certaines difficultés dans le cadre de la collaboration avec d'autres acteurs du réseau. Néanmoins, ces acteurs font preuve d'une certaine solidarité et le mouvement a toujours pu compter sur leur soutien pour combler ses propres lacunes¹⁷⁹. Ainsi, l'existence du réseau constitue une ressource importante pour le mouvement puisque ce réseau a parfois permis au mouvement de surmonter une difficulté ou de résoudre un problème lié à sa spontanéité.

Chapitre 7: Un engagement « à la carte » dans un collectif peu construit

La forme de l'engagement est fortement liée à la manière dont s'organise le mouvement. En effet, le manque de structure du mouvement et le fait qu'il se focalise sur l'organisation de ses activités de mobilisation a pour conséquence que Youth for Climate consacre peu de temps à la construction du mouvement en tant que collectif. Alors que la section 7.1. s'intéresse à la forme que prend l'engagement des jeunes dans le mouvement, la section 7.2. démontre que l'absence de construction du collectif a pour conséquence que le mouvement se définit par les individus qui le compose et l'objectif qu'ils poursuivent plutôt que comme un collectif unifié de militants liés par quelque signe d'appartenance.

¹⁷⁸ *Ibid.*

¹⁷⁹ Entretien avec Louise Rosoux.

7.1. De quelle manière les membres s'engagent-ils dans le mouvement ?

Avant toute chose, il nous faut faire la distinction entre les membres du mouvement, c'est-à-dire les jeunes qui s'impliquent activement dans l'organisation des activités militantes et les simples participants aux marches. Nous avons démontré au chapitre précédent que, bien que tous les jeunes n'aient pas eu la possibilité de devenir membre faute de campagne de recrutement officiel, ceux qui ont rejoint le mouvement l'ont fait en manifestant simplement leur volonté de contribuer à l'organisation des activités de Youth for Climate. De plus, les chapitres précédents ont démontré comment les jeunes s'étaient rapidement organisés en fonction des compétences et du niveau d'implication de chacun de sorte que chaque membre joue plus ou moins toujours le même rôle au sein du mouvement. Ainsi, la position qu'occupe un membre au sein du groupe dépend de sa motivation et de ses qualités personnelles et non pas, comme c'est le cas dans les organisations traditionnelles de militants, du chemin parcouru au sein du mouvement et de sa capacité à gravir peu à peu les échelons¹⁸⁰.

En effet, si la plupart des membres n'ont aucune expérience militante au moment où ils rejoignent Youth for Climate, cela ne veut pas dire qu'ils n'ont rien à apporter au mouvement. Les chapitres précédents ont d'ailleurs indiqué qu'au début de la mobilisation, les compétences personnelles de chaque membre constituent la principale ressource du mouvement. Ainsi, plus que le nombre de membres impliqués dans l'organisation des marches, c'est les compétences que ceux-ci peuvent apporter au mouvement qui importent. Cela se reflète d'ailleurs bien dans le fait que les membres du « noyau » n'aient pas activement cherché à recruter de nouveaux membres. En effet, ceux-ci ayant réunis suffisamment de ressources pour mener à bien leur objectif de mobilisation, ils ne ressentent pas le besoin d'élargir le nombre de membres impliqués dans l'organisation des marches.

Dès lors, conformément au modèle de l'engagement distancié développé par Jacques Ion¹⁸¹, une place importante est accordée à l'individualité de chacun. Ainsi, le membre engagé dans le mouvement ne joue pas un rôle formaté et prédéfini de militant anonyme mais est libre de choisir son propre rôle.

¹⁸⁰ ION J., FRANGUIADAKIS S. et VIOT P., *Militer aujourd'hui*, op. cit., p. 75.

¹⁸¹ ION J., *La Fin des militants ?*, op. cit., p. 59.

« Moi, j'aime bien ce qui est communication et ce qui est informatique parce que je m'y connais bien là dedans alors je dis "ok moi je crée un site web, je gère la page Facebook. » "Ok d'accord". Un autre a dit "Moi je sais faire des dessins, je vais faire des petits dessins" Alors il a fait ses petits dessins. Et donc c'est chacun qui apporte vraiment sa touche et c'est ça qui rend le truc vraiment "professionnel" entre guillemets, c'est qu'on a un peu tous les domaines et chacun apporte son grain de sel là où il est fort, là où il est capable de faire quelque chose de bien. »¹⁸²

En ce qui concerne le temps que les membres de Youth for Climate consacrent au mouvement, on est également loin de l'engagement traditionnel qui demande aux militants de consacrer tout leur temps libre au mouvement¹⁸³. En effet, si la charge de travail est assez importante au cours des premières semaines de mobilisation et requière donc que les jeunes consacrent parfois plusieurs heures par jour au mouvement, une routine s'installe assez rapidement et l'organisation des marches nécessite de moins en moins de temps¹⁸⁴. Ainsi, les membres se réunissent en général une fois par semaine¹⁸⁵. Néanmoins, la participation est très flexible et, même au sein du « noyau » des membres les plus impliqués, certains jeunes consacrent plus de temps que d'autres au mouvement. C'est notamment le cas d'Adélaïde Charlier et Anuna de Wever qui donnent régulièrement des interviews et participent à différentes rencontres.

Toutefois, si la manière dont s'engagent les membres du Youth for Climate rappelle le modèle d'engagement « à la carte » développé par Jacques Ion, c'est bien du grand nombre de participants aux marches que le mouvement tire sa force. En effet, le mouvement n'aurait vraisemblablement pas fait autant de bruit si, au lieu de plusieurs milliers de personnes, c'est quelques dizaines seulement qui avaient marché dans les rues pendant plusieurs semaines. Ainsi, les membres se montrent préoccupés par le fait que le nombre de participants, après avoir augmenté de manière exponentielle, ne cesse de diminuer¹⁸⁶. Comme nous l'avons montré dans le premier chapitre, c'est d'ailleurs parce qu'il veut rendre les marches plus ludiques et ainsi attirer plus de participants que le mouvement va se mettre en quête de nouvelles ressources. Dès lors, au niveau de la mobilisation en

¹⁸² Entretien avec Antoine Poncelet.

¹⁸³ Ion J., *La Fin des militants ?*, *op. cit.*, p. 61.

¹⁸⁴ Entretien avec Augustin Crespin.

¹⁸⁵ Entretien avec Louise Rosoux.

¹⁸⁶ Entretien avec Louise Rosoux, entretien avec Augustin Crespin, entretien avec Adélaïde Charlier.

elle-même, c'est bien la taille du collectif, composé de participants anonymes, qui importe plus que les qualités personnelles de ces derniers.

7.2. L'absence de construction de collectif

Les marches ayant lieu dans les rues de Bruxelles, il est évidemment impossible d'en limiter l'accès à une certaine catégorie d'individus mais quoi qu'il en soit, les membres du mouvement affirment que toute personne concernée par la politique climatique est naturellement la bienvenue. Certains membres vont plus loin en affirmant que toute personne désireuse de s'impliquer activement dans le mouvement devrait pouvoir le faire en se portant bénévole pour encadrer les marches par exemple¹⁸⁷. Ainsi, si dans les faits la majorité des participants aux marches sont des étudiants du secondaire, en théorie le collectif de participants aux marches ne tend pas à être très exclusif. Ce n'est par contre pas le cas du groupe que constituent les membres du mouvement.

En effet, nous avons vu que, malgré la volonté du mouvement d'être ouvert à tous ceux qui souhaitent le rejoindre, le groupe de membres est en réalité relativement fermé et il est difficile d'en faire partie. Néanmoins, partant du principe que n'importe quel jeune est libre d'aller et venir comme il le souhaite au sein du mouvement¹⁸⁸, les membres ne cherchent pas à affirmer leur appartenance à ce collectif puisque celui-ci pourrait être composé différemment de semaine en semaine. En conséquence, les marques d'adhésion et activités de construction du mouvement en tant que collectif sont inexistantes. Ainsi, il n'y a ni cartes de membres, ni assemblées générales, ni uniformes.

Il y a cependant un critère qui semble restreindre l'accès au groupe à certains individus: Youth for Climate est, comme son nom l'indique un mouvement de jeunes et plus particulièrement de jeunes étudiants du secondaire. En effet, au moment de rejoindre le mouvement, tous les membres étaient étudiants du secondaire et avaient donc entre 15 et 18 ans¹⁸⁹. Néanmoins, si cette caractéristique pouvait servir à délimiter le collectif pendant la période étudiée dans ce travail, ce n'est plus le cas aujourd'hui. En effet, la plupart des membres présents depuis l'origine du mouvement ont été

¹⁸⁷ Entretien avec Toon Lambrecht.

¹⁸⁸ Entretien avec Adélaïde Charlier.

¹⁸⁹ Entretien avec Augustin Crespin.

diplômés de l'enseignement secondaire en juin 2019. De plus, étant donné l'absence de recrutement, aucun membre plus jeune n'a rejoint l'organisation et le mouvement fait donc face à un « vieillissement » de ces membres.

« Personnellement je me sens déjà un peu vieux pour faire partie de Youth for Climate. Et c'est un problème qui va se poser pour de plus en plus de monde dans le futur. Nous n'avons pas de limite d'âge officielle mais je pense que nous devrions nous poser la question et réfléchir à en fixer une pour ne pas rester bloqué avec cette ancienne génération, qui bien sûr est toujours jeune, mais qui était là au départ et qui devient quand même un peu plus vieille. Il faut que des personnes plus jeunes puissent reprendre le flambeau. »¹⁹⁰

Ainsi, bien que l'on pourrait croire que c'est par l'âge de ses membres que Youth for Climate se distingue par exemple de Students for Climate, mouvement climatique né dans les universités, c'est en réalité par leurs répertoires d'actions et leurs positionnements idéologiques que ces deux mouvements diffèrent¹⁹¹. Dès lors, bien que les membres de Youth for Climate imaginent le mouvement comme un collectif ouvert à tous, ils n'ont jamais pris le temps de construire ce collectif. En effet, focalisés sur l'organisation de leurs actions, les membres de Youth for Climate n'ont jamais pris le temps ni de recruter de nouveaux membres ni de définir l'identité de leur collectif¹⁹². Un parallèle peut dès lors être fait avec ce que Jacques Ion disait des mouvements horizontaux:

« C'est moins l'unité et la cohésion interne et la défense de l'identité du groupement qui importent que sa capacité à réunir des compétences en vue d'une action déterminée. Rien d'étonnant, alors, si les collectifs sont d'abord des regroupements d'individus davantage que des organisations ». ¹⁹³

Par conséquent, le mouvement Youth for Climate ne peut être vu autrement que comme un groupe d'individus, relativement jeunes, utilisant leurs ressources personnelles et se mobilisant de façon

¹⁹⁰ Entretien avec Toon Lambrecht.

¹⁹¹ Entretien avec Toon Lambrecht et entretien avec Augustin Crespin.

¹⁹² Entretien avec Toon Lambrecht.

¹⁹³ ION J., FRANGUIADAKIS S. et VIOT P., *Militer aujourd'hui*, op. cit., p. 52.

variable sur un objectif particulier¹⁹⁴: l'organisation de marches hebdomadaires en faveur d'une politique climatique ambitieuse.

Chapitre 8: Un mouvement artisan aux revendications écologiques

8.1. Les revendications du mouvement

Les revendications portées par le mouvement sont claires: les jeunes réclament d'urgence une politique climatique ambitieuse, aussi bien aux niveaux local, national qu'international, basée sur la connaissance scientifique¹⁹⁵. Au départ, leur discours se limite donc à réclamer une action politique élaborée en concertation avec les scientifiques. Néanmoins, ce message est extrêmement général et le mouvement est sans cesse confronté à des questions telles que « que voulez-vous exactement? »¹⁹⁶ et « quelles solutions proposez-vous? »¹⁹⁷. Ainsi, afin de rendre leurs demandes plus concrètes et plus en phase avec le discours politique, les membres de Youth for Climate vont entrer en contact avec Leo Van Broek et lui demander de réunir un groupe d'experts chargé d'élaborer une série de recommandations concrètes relatives à la mise en oeuvre de mesures ambitieuses de lutte contre le réchauffement climatique. C'est ainsi qu'est constitué le Panel Climat, un panel interdisciplinaire réunissant plus de 120 spécialistes. Après plusieurs semaines de travail, le Panel Climat rédige un rapport¹⁹⁸ contenant vingt-sept mesures concrètes adaptées au contexte belge que les dirigeants politiques des différentes entités du pays peuvent directement mettre en application. Parmi ces mesures, on retrouve notamment l'adoption de la loi spéciale sur le climat pour laquelle le mouvement s'était mobilisé en mars 2019 mais également des mesures telles que la création de plus d'espaces boisés, le renforcement des transports en commun ou encore une réforme de la fiscalité des logements. Ce rapport est ensuite remis par les membres du mouvement aux présidents des différents partis du pays quelques jours avant les élections.

¹⁹⁴ ION J., *La Fin des militants ?*, op. cit., p. 100.

¹⁹⁵ YOUTH FOR CLIMATE, « About us », *Youth for Climate*, disponible à l'adresse suivante: <https://youthforclimate.be> (consultée le 11 août 2020).

¹⁹⁶ Entretien avec Louise Rosoux.

¹⁹⁷ Entretien avec Jean-Pascal Van Ypersele.

¹⁹⁸ PANEL CLIMAT, *Rapport du groupe d'experts pour le climat et le développement durable*, Panel Climat, 14 mai 2019, 120 p., consultable à l'adresse suivante: https://www.klimaatpanel.be/laravel-filemanager/files/shares/klimaatpanel_OK_FR_volledig_spread_LwR2.pdf (consultée le 7 août 2020).

Ainsi, d'un message extrêmement général le mouvement est passé à une série de demandes plus précises qui peuvent être mieux comprises par le monde politique. Toutefois, si les revendications climatiques font bien partie des thèmes habituels des nouveaux mouvements sociaux¹⁹⁹, l'objectif du mouvement reste global. Nous avons vu dans la première partie de ce travail que ces mouvements, bien qu'ils cherchent évidemment à provoquer un changement global à long terme, veulent aussi obtenir des résultats immédiats et se fixent donc des objectifs plus pragmatiques à court terme²⁰⁰. C'est ainsi par exemple que Greenpeace organise régulièrement des actions de blocage de convois transportant des déchets nucléaires²⁰¹. En organisant des marches, le mouvement Youth for Climate demande aux dirigeants politiques d'agir rapidement et de provoquer un changement global. Néanmoins le mouvement n'organise aucune action concrète destinée à avoir un impact à plus petite échelle.

Ce positionnement a d'ailleurs entraîné le départ de certains membres. En effet, après plusieurs semaines de mobilisation certains jeunes souhaitent que le mouvement s'oriente vers des actions plus concrètes et s'inscrive dans une logique « d'écologie individuelle »²⁰². Ainsi, s'ils réclament toujours un changement politique global, ils souhaitent également agir à leur niveau de manière immédiate en organisant par exemple des journées de ramassage des déchets²⁰³.

Toutefois, le caractère très général du message porté par le mouvement a pour conséquence qu'il laisse la porte ouverte à de petites divergences d'interprétation. En effet, lors des entretiens, si certains membres se sont contentés de dire que Youth for Climate réclamait une politique climatique ambitieuse élaborée en concertation avec le monde scientifique, d'autres sont allés un peu plus loin. Ainsi par exemple, un membre emploie les termes de « justice climatique »²⁰⁴. Dès lors, selon elle, le mouvement ne se contente pas simplement de réclamer une politique climatique ambitieuse mais une politique climatique qui soit juste sur le plan social et qui emmène toutes les couches de la

¹⁹⁹ ION J., FRANGUIADAKIS S. et VIOT P., *Militer aujourd'hui, op. cit.*, p. 100.

²⁰⁰ *Ibid.*, pp. 6-7.

²⁰¹ *Ibid.*

²⁰² Entretien avec Juliette Boulet.

²⁰³ *Ibid.*

²⁰⁴ Entretien avec Louise Rosoux.

population dans la transition vers une société plus durable. De même, un autre membre tient un discours un peu plus antisystème.

« Au départ notre message c'était "écoutez les scientifiques" mais aussi "le système ne fonctionne pas" et je pense que ça c'est un message qu'on envoie aux gens et aux politiciens. "Il est clair que vous les politiciens, vous n'êtes pas prêts à résoudre ce problème. Nous faisons face à la plus grande crise depuis des décennies, et c'est clair que le système qui a créé cette crise n'est pas capable de la résoudre". Et je pense que ce message là, il vise un peu tout le monde. Parce que tout et tout le monde doit fondamentalement changer, d'une manière sociale aussi. Et donc ça pour moi c'est notre message plus large. »²⁰⁵

Par ailleurs, si la cible principale du mouvement est évidemment les partis politiques, certains membres estiment que le mouvement cherche également à faire passer un message aux citoyens. Ainsi, selon eux²⁰⁶, en tenant un discours sur l'urgence climatique et la nécessité d'agir rapidement, Youth for Climate contribue à susciter une prise de conscience générale de la nécessité de changer radicalement nos modes de vie²⁰⁷. Il ne faut d'ailleurs pas oublier que la mobilisation des jeunes s'inscrit dans une mobilisation citoyenne plus large de plusieurs mois qui elle aussi a certainement contribué à sensibiliser un large public à la cause climatique²⁰⁸.

En conclusion, après s'être rendu compte que leur premier message est trop abstrait et général pour obtenir une réponse politique, les membres du mouvement vont s'allier aux scientifiques pour préciser leurs revendications et élaborer des demandes concrètes. Néanmoins, le discours du mouvement reste très général et prône un changement global de la société²⁰⁹. Dès lors, si l'on retrouve effectivement la notion d'urgence et la volonté de résultats à court terme des « nouveaux mouvements sociaux »²¹⁰, le mouvement Youth for Climate n'a pas cette volonté de lutter à petite échelle en adoptant des objectifs plus pragmatiques. En outre, le caractère très général du message

²⁰⁵ Entretien avec Toon Lambrecht.

²⁰⁶ Entretien avec Toon Lambrecht et entretiens avec Augustin Crespin.

²⁰⁷ Entretien avec Juliette Boulet.

²⁰⁸ Entretien avec Stéphanie Wyard.

²⁰⁹ Entretien avec Adélaïde Charlier.

²¹⁰ ION J., FRANGUIADAKIS S. et VIOT P., *Militer aujourd'hui*, op. cit., pp. 6-7.

combiné au manque de construction et de définition du mouvement a pour conséquence que tous les membres ne partagent pas exactement la même vision du message porté par le mouvement.

8.2. Le choix de la neutralité politique

Les revendications du mouvement Youth for Climate sont ce que Charles Tilly et Sidney Tarrow appellent des revendications programmatiques²¹¹, c'est-à-dire que ces revendications demandent à leurs destinataires d'agir d'une certaine manière. Ainsi, si les jeunes de Youth for Climate demandent aux dirigeants politiques d'adopter certaines mesures politiques, il y a toutefois une certaine ambiguïté inhérente au message porté par le mouvement. En effet, l'Etat est à la fois considéré comme partiellement responsable de la crise climatique mais est également celui qui est capable de la résoudre²¹². Dès lors, l'Etat est d'une part l'adversaire du mouvement puisqu'il est à l'origine de la menace qui a poussé les jeunes à se mobiliser, à savoir la mise en oeuvre de politiques jugées irresponsables compte tenu de la crise climatique²¹³, et d'autre part, il est également un partenaire puisqu'il est le seul à avoir le pouvoir de répondre aux demandes du mouvement. En outre, les jeunes ne cherchent aucunement à intégrer le système politique ni à conquérir le pouvoir. Par conséquent, le fait que l'Etat soit impliqué dans le conflit s'explique uniquement par le fait que celui-ci est considéré comme un interlocuteur nécessaire²¹⁴, un acteur incontournable auquel le mouvement doit s'adresser s'il veut atteindre son objectif.

Nous venons de dire que le mouvement ne cherchait pas à entrer dans le système politique. Au contraire, les jeunes interrogés accordent tous une grande importance au fait que le mouvement reste au dessus du jeu politique et qu'il soit par conséquent apartisan. Dès lors, le mouvement a fait le choix de s'adresser à tous les partis de la même manière, peu importe où ils se situent sur le spectre idéologique. Cela a pour conséquence que le mouvement tient le même message en Flandre et en Wallonie, malgré le fait que les partis flamands et les citoyens en général se montrent beaucoup plus hostiles au mouvement²¹⁵. Ce choix de s'adresser en priorité aux partis et non pas aux dirigeants des différentes entités du pays s'explique également par une autre raison: puisque le

²¹¹ TILLY C. et TARROW S., *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, op. cit., p. 149.

²¹² Entretien avec Adélaïde Charlier.

²¹³ *Ibid.*

²¹⁴ ION J., FRANGUIADAKIS S. et VIOT P., *Militer aujourd'hui*, op. cit., p. 128.

²¹⁵ Entretien avec Stéphanie Wyard et entretien avec Toon Lambrecht.

mouvement se donne comme objectif d'organiser des marches toutes les semaines jusqu'aux élections, s'adresser aux partis permet en réalité de s'adresser aux futurs dirigeants du pays. De plus, le rapport du Panel Climat s'adresse à tous les niveaux de pouvoir puisqu'il appelle à une coordination des politiques des différentes entités et propose aussi bien des mesures qui relèvent de la compétence des Régions que des mesures qui relèvent de la compétence du fédéral. Dès lors, en s'adressant aux partis, le mouvement vise tous les niveaux de pouvoir simultanément. Enfin, adresser les mêmes demandes à tous les potentiels futurs dirigeants permet de créer une certaine unité et une certaine cohérence entre les politiques des différents niveaux de pouvoir. En effet, puisqu'un parti est susceptible d'accéder à plusieurs niveaux de pouvoir, s'il s'est engagé à tenir compte des revendications du mouvement, il devra le faire aux différents niveaux de pouvoir auxquels il accèdera à la suite des élections.

« Et donc je pense que c'était très smart, très intelligent de leur part de s'adresser aux partis politiques parce qu'à un moment donné ça voulait dire aussi "positionnez-vous et prenez des engagements, quelque soit le niveau de pouvoir auquel vous vous retrouverez après les élections". Parce qu'un écolo à la Région Wallonne, un écolo à Bruxelles ou un écolo au fédéral devra avoir pris les mêmes engagements si le parti écolo a pris des engagements face à ses jeunes. »²¹⁶

En outre, en parallèle de cette stratégie, le mouvement interpelle régulièrement les dirigeants politiques en place. Nous avons par exemple vu dans le premier chapitre que le mouvement s'était mobilisé pour l'adoption de la loi climat. De plus, il est arrivé que les jeunes du mouvement soient amenés à rencontrer les dirigeants politiques en personne, soit au sein même des institutions, soit dans le cadre d'un débat organisé par un média quelconque²¹⁷.

Conclusion

Ce travail avait pour objectif d'étudier le mouvement Youth for Climate selon quatre dimensions: le répertoire d'action, l'organisation du mouvement, les formes d'engagement et finalement, les

²¹⁶ Entretien avec Juliette Boulet.

²¹⁷ Entretien avec Augustin Crespin et entretien avec Louise Rosoux.

enjeux de lutte et le rapport au politique. Dans un premier temps, en partant des travaux de Lilian Mathieu relatifs au manque de pertinence de l'opposition entre « anciens » et « nouveaux mouvements sociaux », nous avons développé toute une série de concepts destinés à guider notre analyse pour chacune de ces quatre dimensions. Ainsi, pour la première dimension, les travaux de Charles Tilly et Sidney Tarrow²¹⁸ nous ont permis d'établir que le choix de démarrer une mobilisation et le choix des représentations dépend à la fois du répertoire disponible, des ressources dont dispose le mouvement et de la structure d'opportunité politique. En ce qui concerne l'organisation du mouvement, la théorie des « nouveaux mouvements sociaux » nous a permis de distinguer les mouvements à la structure verticale et rigide des mouvements s'organisant de manière plus informelle et horizontale. De plus, le principe mis en lumière par Jo Freeman²¹⁹ selon lequel aucun groupe ne peut rester sans structure nous a fait prendre conscience que l'absence de structure formelle implique la création d'une structure informelle relativement fermée. L'étude des formes d'engagement reposait quant à elle sur l'opposition entre les concepts d'engagement militant et d'engagement distancié développés par Jacques Ion²²⁰. Finalement, pour l'étude des enjeux de lutte et du rapport au politique, nous sommes revenus à l'opposition, dénoncée par Mathieu²²¹, selon laquelle les « anciens » mouvements sociaux chercheraient à intégrer les sphères du pouvoir pour provoquer une transformation profonde de la société alors que les « nouveaux mouvements sociaux » se tiendraient à distance de la sphère politique et mèneraient une lutte aux enjeux plus limités, préférant se fixer des objectifs pragmatiques à plus court terme.

La deuxième partie du travail a donc utilisé ces concepts pour étudier le mouvement Youth for Climate. Ainsi, le premier chapitre a démontré comment Anuna de Wever, indignée par l'immobilisme des dirigeants belges dans la lutte contre le réchauffement climatique et inspirée à la fois par la mobilisation citoyenne en marche depuis la fin de l'année 2018 mais également par la grève scolaire de Greta Thunberg, a lancé le mouvement Youth for Climate et a rapidement été rejointe par plusieurs jeunes. Ce chapitre a également expliqué comment la structure d'opportunité et en particulier la tenue d'une triple élection a poussé les membres du mouvement à organiser des marches toutes les semaines jusqu'au 24 mai 2019.

²¹⁸ TILLY C. et TARROW S., *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, *op. cit.*

²¹⁹ FREEMAN J., « The Tyranny of Structurelessness », *op. cit.*

²²⁰ ION J., *La Fin des militants ?*, *op. cit.*

²²¹ MATHIEU L., « Un militantisme qui n'a de « nouveau » que le nom », *op. cit.*

Dans le second chapitre, nous avons démontré que le caractère spontané du mouvement n'a pas empêché l'apparition d'une structure informelle assez fermée. En outre, nous avons indiqué que si le manque d'organisation n'a pas affecté l'efficacité du mouvement à organiser sa mobilisation, c'est grâce à la détermination d'un petit groupe de jeunes concentrés sur leur objectif et au soutien de certains acteurs extérieurs au mouvement. Nous avons toutefois démontré que le manque d'organisation et le peu de temps consacré à la construction du mouvement ont entraîné l'affaiblissement des sections locales.

Dans le troisième chapitre, nous avons mis en évidence le fait que, conformément au modèle de l'engagement distancié, une place importante est accordée à l'individualité des membres qui sont dès lors libres de choisir le rôle qu'ils veulent jouer au sein du mouvement en fonction de leurs qualités personnelles et de leur degré de motivation. En outre, nous avons évoqué l'absence de construction et de définition du collectif.

Enfin le quatrième chapitre a démontré que, bien que les demandes du mouvement se soient précisées au cours de la mobilisation, les revendications restent très générale et prônent un changement politique global. De plus, nous avons vu que le mouvement a fait le choix de rester au dessus du jeu politique en adressant le même message à tous les partis du pays.

Si ces quatre chapitres nous ont permis d'étudier en détails certains aspects du mouvement, ce travail a également démontré que la spontanéité du mouvement se caractérise principalement par le fait que les membres aient consacré toute leur énergie à l'organisation de leur campagne de mobilisation. En effet, dès la naissance du mouvement l'organisation des marches est tout ce qui importe à ses membres. Dès lors, ils ne réunissent que le minimum de ressources nécessaires (l'organisation du mouvement étant une ressource parmi d'autres) à la réalisation de leur objectif. Par conséquent, les jeunes de Youth for Climate ne s'attardent pas sur des activités qu'ils jugent non-nécessaires mais qui permettent pourtant d'assurer la pérennité du mouvement: la création d'une structure organisationnelle efficace, le recrutement de nouveaux membres, la production de nouvelles ressources, la recherche de partenaires et d'une manière efficace de collaborer, la construction du mouvement et la définition du collectif ou encore la définition d'un message unique qui serait interprété de la même manière par tous les membres.

De manière générale, le mouvement n'a jamais envisagé plus loin que la dernière marche²²². Dès lors, nous aurions pu croire qu'après cette dernière le mouvement disparaîtrait. Toutefois, les entretiens avec les différents membres nous ont fait prendre conscience que, si le mouvement Youth for Climate n'est plus très actif sur le plan de la mobilisation, il est loin d'avoir disparu. En effet, au mois de septembre 2019 le mouvement est devenu une asbl²²³ et a ouvert sa plateforme de crowdfunding. Il a également démarré une campagne de recrutement et instauré un système de bénévoles prêts à aider le mouvement sur les aspects pratiques sans pour autant participer aux réunions de planification et d'organisation²²⁴. De plus, un membre évoque le projet d'organiser des week-ends de rencontre entre les membres afin de consolider le mouvement et de réfléchir aux objectifs qu'ils veulent se fixer sur le à long terme²²⁵.

Ainsi, après quelques mois de mobilisation intense, le mouvement semble aujourd'hui être dans une phase de construction et ses membres semblent déterminés à faire de Youth for Climate un mouvement d'activistes climatiques établi de façon durable dans le paysage militant.

²²² Entretien avec Toon Lambrecht.

²²³ Entretien avec Louise Rosoux.

²²⁴ Entretien avec Ton Lambrecht.

²²⁵ *Ibid.*

Bibliographie

Articles scientifiques

DURAND C., « Le mouvement altermondialiste : de nouvelles pratiques organisationnelles pour l'émancipation », *Mouvements*, 2005, vol. 5, no. 42, pp. 103-114.

FILLIEULE O., « De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ? », *Politique et Sociétés*, 2009, vol. 28, no. 1, pp. 15-36.

FILLIEULE O. et al., « L'altermondialisation en réseaux. Trajectoires militantes, multipositionnalité et formes de l'engagement: les participants du contre-sommet du G8 d'Evian », *Politix*, 2004, vol. 17, no. 68, pp. 13-48.

FREEMAN J., « The Tyranny of Structurelessness », *Women's studies quaterly*, 2013, vol. 41, pp. 231-246.

HAPPAERTS S., « Climate governance in federal Belgium: modest subnational policies in a complex multi-level setting », *Journal of Integrative Environmental Sciences*, 2015, vol. 12, no. 4, pp. 285-301.

LAPEYRONNIE D., « Mouvements sociaux et action politique: Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources ? », *Revue française de sociologie*, 1988, vol. 24, no. 4, pp. 593-619.

LEACH D. K., « Culture and the Structure of Tyrannylessness », *The Sociological Quarterly*, 2013, vol. 54, no. 2, pp. 181-191.

MANILOV M., « Occupy at One Year: Growing the Roots of a Movement », *The Sociological Quarterly*, 2013, vol. 54, no. 2, pp. 206-213.

MATHIEU L., « Des mouvements sociaux à la politique contestataire : les voies tâtonnantes d'un renouvellement de perspective », *Revue française de sociologie*, 2004, vol. 45, no. 3, pp. 561-580.

MELUCCI A., « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques », *Lien social et Politiques*, 2016, no. 75, pp. 173-190.

MELUCCI A., « The New Social Movements: A Theoretical Approach », *Social Science Information*, 1980, vol. 19, no. 2, 1980, pp. 199-226.

SEDDA P., « Les nouvelles politiques du conflit », *Variations*, 2017, no. 20, pp. 1-21.

VAN DE VELDE C., « Une colère étudiante globale ? Analyse comparée des mouvements étudiants du Chili (2011), du Québec (2012) et de Hong-Kong (2014) », *Education et Sociétés*, 2019, vol. 2, no. 44, pp. 149-164.

VANRYKEL F., « La politique belge en matière de climat, entre autonomie et coopération. Quelle place pour une vision commune à l'échelle nationale ? », *Revue Belge de Droit Constitutionnel*, 2017, no. 3, pp. 223-245.

Ouvrages

ION J., *La Fin des militants ?*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1997, 124 p.

ION J., FRANGUIADAKIS S. et VIOT P., *Militer aujourd'hui*, Paris, Autrement, coll. CEVIPOF, 2005, 139 p.

FILLIEULE O., *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presse de Sciences Po, 1997, 440 p.

TILLY C. et TARROW S., *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2015, 402 p.

TOURAINÉ A., *La Voix et le Regard*, Paris, Seuil, 1978, 320 p.

VAN CAMPENHOUDT L. et QUIVY R., *Manuel de recherche en sciences sociales*, 4^{ème} édition, Paris, Dunod, 2011, 262 p.

Ouvrages collectifs

ANCELOVICI M., « Occupy Montreal and the Politics of Horizontalism », in ANCELOVICI M., DUFOUR P. et NEZ H. (dir.), *Street Politics in the Age of Austerity. From the Indignados to Occupy*, Amsterdam, Amsterdam University Press, coll. « Protest and Social Movements », 2016, pp. 175-202.

CHABANET D., « Nouveaux mouvements sociaux », in FILLIEULE O., MATHIEU L. et PÉCHU C. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2009, pp. 371-378.

DELLA PORTA D. et KEATING M., « How many approaches in the social sciences ? An epistemological introduction », in DELLA PORTA D. et KEATING M. (dir.), *Approaches and Methodologies in the Social Sciences: A Pluralist Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, pp. 19-39.

FAVRE P., « Manifestation », in FILLIEULE O., MATHIEU L. et PÉCHU C. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2009, pp. 341-348.

GOLDSTONE J.A. et TILLY C., « Threat (and Opportunity) : Popular Action and State Response in the Dynamics of Contentious Action », in AMINZADE R. R. et al. (dir.), *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, pp. 179-194.

MATHIEU L., « Un militantisme qui n'a de « nouveau » que le nom », in FRÈRE B. et JACQUEMAIN M. (dir.), *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, pp. 223-240.

MCCARTHY J. D. et EDWARDS B., « Resources and Social Movements Mobilization », in SNOW D. A., SOULE S. A. et KRIESI H. (dir.), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Oxford, Blackwell Publishing, 2004, pp. 116 - 152.

PIERRU E., « Organisations et ressources », in AGRIKOLIANSKY E., SOMMIER I. et FILLIEULE O. (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2010, pp. 19-38.

Textes de loi

Règlement général de police de la Ville de Bruxelles du 7 juillet 2015.

Loi du 2 mars 1954 tendant à prévenir et réprimer les atteintes au libre exercice des pouvoirs souverains établis par la Constitution (M. B. du 19 mars 1954).

Articles de presse

BELGA, « Deuxième grève mondiale pour le climat ce vendredi: les jeunes veulent se faire entendre avant les élections », *La Libre Belgique*, 24 mai 2019, disponible à l'adresse suivante: <https://www.lalibre.be> (consultée le 7 août 2020).

BELGA, « Occupy For Climate: les activistes ont campé rue de la Loi pour réclamer l'adoption d'une loi climat », *La Libre Belgique*, 25 mars 2019, disponible à l'adresse suivante: <https://www.lalibre.be> (consultée le 7 août 2020).

BELGA, « "Sign for my Future": une très large coalition invite les Belges à signer pour une politique climatique forte », *Le Vif*, 5 février 2019, disponible à l'adresse suivante: <https://www.levif.be/actualite/> (consultée le 7 août 2020).

BELGA, « Marche des jeunes pour le climat: Bruxelles ne sera plus systématiquement le point de rendez-vous », *Le Soir*, 4 février 2019, disponible à l'adresse suivante: <https://plus.lesoir.be> (consultée le 7 août 2020).

BELGA, « Marche pour le climat à Bruxelles: 70.000 participants selon la police », *RTBF*, 27 janvier 2019, disponible à l'adresse suivante: <https://www.rtbf.be/info/> (consultée le 7 août 2020).

BELGA, « La Belgique ne peut pas rallier la coalition des pays plus ambitieux à la COP24: la Flandre s'y oppose », *RTBF*, 14 décembre 2018, disponible à l'adresse suivante: <https://www.rtbf.be/info/> (consultée le 7 août 2020).

BELGA, « Mobilisation historique pour le climat: 'Nous exigeons plus d'ambition' (photos et vidéos) », *Le Soir*, 2 décembre 2018, disponible à l'adresse suivante: <https://plus.lesoir.be> (consultée le 7 août 2020).

BIERMÉ M. et DELVAUX B., « Anuna De Wever au «Soir»: 'La peur du climat me guide' », *Le Soir*, 9 février 2019, disponible à l'adresse suivante: <https://plus.lesoir.be> (consultée le 11 août 2020).

BOUIN A., « Génération Greta: Anuna de Wever et Adelaïde Charlier marchent pour le climat dans les rues de Bruxelles », *France Inter*, 16 juillet 2020, disponible à l'adresse suivante: <https://www.franceinter.fr/emissions/le-zoom-de-la-redaction> (consultée le 7 août 2020).

COVOLO J., « Marches pour le climat: retour sur quatre mois de mobilisation », *RTBF*, disponible à l'adresse suivante: <https://www.rtbf.be/info/> (consultée le 7 août 2020).

DE MUELENAERE M., « 15 mars: tout comprendre sur la grève mondiale pour le climat », *Le Soir*, 12 mars 2019, disponible à l'adresse suivante: <https://plus.lesoir.be> (consultée le 7 août 2020).

HIVERT A.-F., « Greta Thunberg, la petite Suédoise en 'grève scolaire' pour le climat », *Le Monde*, 13 décembre 2018, disponible à l'adresse suivante: <https://www.lemonde.fr> (consultée le 7 août 2020).

LE SOIR, « La Suédoise Greta Thunberg marchera à Bruxelles pour le climat le 21 février », *Le Soir*, 14 février 2019, disponible à l'adresse suivante: <https://plus.lesoir.be> (consultée le 7 août 2020).

LE SOIR, « Climat: la ministre flamande de l'Environnement, Joke Schauvliege, démissionne après ses propos polémiques », *Le Soir*, 5 février 2019, disponible à l'adresse suivante: <https://plus.lesoir.be> (consultée le 11 août 2020).

RTBF, « Action pour le climat: plus de 200 militants mobilisés place du Trône à Bruxelles », *RTBF*, 25 mars 2019, disponible à l'adresse suivante: <https://www.rtbf.be/info/> (consultée le 7 août 2020).

RTBF, « Des militants écologistes investissent le Parlement fédéral pour y dénoncer l'inaction du gouvernement », *RTBF*, 28 novembre 2018, disponible à l'adresse suivante: <https://www.rtbf.be/info/> (consultée le 7 août 2020).

Sites internet

ACT FOR CLIMATE JUSTICE, « Wake up your ministers », *Act for Climate Justice*, disponible à l'adresse suivante: <https://actforclimatejustice.be/3988-2/> (consultée le 2 août 2020).

COALITION CLIMAT, « Communiqué de presse: 1000 citoyens manifestent devant le Parlement européen pour le Climat », *Coalition Climat*, 8 septembre 2018, disponible à l'adresse suivante: <http://klimaatcoalitie.be/fr/nieuws/contact?page=3> (consultée le 7 août 2020).

FRIDAYS FOR FUTURE, « Who we are », *Fridays For Future*, disponible à l'adresse suivante: <https://fridaysforfuture.org> (consultée le 7 août 2020).

YOUTH FOR CLIMATE, « 15 priorités pour sauver notre climat », *Plateforme CitizenLab*, disponible à l'adresse suivante: <https://youth4climate.be/fr-BE/projects/meerjarenplanning-participeer-waar-en-wanneer-je-wilt/process> (consultée le 7 août 2020).

YOUTH FOR CLIMATE, « About us », *Youth for Climate*, disponible à l'adresse suivante: <https://youthforclimate.be> (consultée le 11 août 2020).

Autres

GRANDJEAN G., *Guide de la rédaction du mémoire*, Université de Liège, 2014, 120 p.

MISONNE D. et al., *Proposition de loi spéciale portant coordination de la politique de l'autorité fédérale, des communautés et des régions à l'égard du changement climatique et fixant ses objectifs globaux à long terme*, disponible à cette adresse: https://www2.usaintlouis.be/public/comcom/presse/proposition_de_loi_speciale-fr.pdf (consultée le 11 août 2020).

PANEL CLIMAT, *Rapport du groupe d'experts pour le climat et le développement durable*, Panel Climat, 14 mai 2019, 120 p., consultable à l'adresse suivante: https://www.klimaatpanel.be/laravel-filemanager/files/shares/klimaatpanel_OK_FR_volledig_spread_LwR2.pdf (consultée le 7 août 2020).